Premier Quotidien Economique du Bénin Nº 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

SOCIETE DE **BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou

🖳 contact@agi-agi.com

+229 21 31 87 33

3 +229 21 31 60 65

• (Page 03)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par

Les cadres supérieurs du MEF en formation

Le Secrétariat du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) organise depuis le mardi 05 avril ... • (Page 11)

Microcrédit Alafia Les bénéficiaires outillés sur l'éducation financière et digitale

La ministre des affaires sociales et de la microfinance a lancé le mardi 5 avril 2022 au Centre de • (Page 04) documentation ...





4^{ème} Trimestre 2021 dans l'Uemoa

Baisse de 27 milliards FCFA rapport à la séance précédente... (Page 07) Gestion des risques Gestion des risques

www.leconomistebenin.com



Energies renouvelables

'association interprofessionnelle

Sanctions contre le Mali **Emmanuel Macron** touche le fond

La sentence de la Cour de justice de l'Uemoa est sans appel. Elle ordonne la suspension des sanctions prises par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement ... • (Page 03)

Activités bancaires

Publication annuelle 2022 des conditions de banque à Sonibank Bénin

Les conditions de SONIBANK pour les particuliers et les entreprises sont ... • (Page ...)

Tremplin startup-Uemoa

L'Anpme honorée pour avoir accompagné **Fènou Industries**

A l'issue de la 2ème édition du concours Tremplin startup-Uemoa, l'Agence nationale des petites et moyennes Entreprises ... • (Page 02)

Semaine de l'énergie

• (Page 11)

Rendez-vous de vulgarisation des efforts au Bénin

Le lundi 04 avril 2021, le ministre de l'énergie, Dona Jean-Claude HOUSSOU a procédé à Cotonou, au ... • (Page 09)



ALA ROCHE PSIRI

- AKPAKPA COTONOU 01 BP 2525
- (+229 21 33 05 95 / 21 33 07 75
- 1 +229 97 88 88 88
- +229 62 94 94 94
- www.larochebenin.com
- laroche@larochebenin.com O larochebenin

2ème édition du concours Tremplin startup-Uemoa

L'Anpme honorée pour avoir accompagné Fenou Industries A l'issue de la 2ème édition du concours Tremplin startup-Uemoa, l'Agence natio-

A l'issue de la 2ème édition du concours Tremplin startup-Uemoa, l'Agence nationale des petites et moyennes Entreprises (ANPME) a été honorée ce mardi 5 avril 2022 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin). L'Agence a reçu une prime d'encouragement pour avoir accompagné la start-up Fènou Industries qui a décroché le premier prix d'encouragement.

• Félicienne HOUESSOU

Une attestation et un prix d'encouragement montant d'un millions de francs CFA; c'est ce qu'a reçu l'Anpme, structure accompagnatrice de Fènou Industries. Cette jeune start-up permet aux acteurs du secteur agroalimentaire de trouver l'emballage adéquat à leur produit grâce à sa plateforme web www. agripack.store. Fènou Industries a reçu le premier prix d'encouragement d'un montant de 5 millions de francs CFA. Le chef du département de l'entreprenariat, Paolo Akakpo a indiqué que l'Anpme travaillait déjà avec cette start-up avant le concours. « L'innovation de cette entreprise, c'est qu'elle fournit des emballages biodégradables », a-t-il souligné. Le concours Tremplin startup-Uemoa a pour objectif de soutenir les efforts de promotion d'un entrepreneuriat moderne et innovant et d'accélérer le développement des startups de l'espace communautaire UEMOA. Plus spécifiquement, le concours vise à identifier, récompenser et accompagner les meilleures



startups qui se démarqueront par la qualité de leur activité et de leur impact, ainsi qu'à encourager les efforts des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat. La deuxième édition dudit concours a ciblé les startups qui utilisent l'économie numérique pour contribuer à rendre le secteur agro-industriel plus performant et plus durable. Le secteur agro-industriel fait référence à toute activité de production, conditionnement, transformation et/ou distribution de produits agricoles. Pour cette 2e édition du concours Tremplin startup-Uemoa, trois prix d'encouragement d'un montant de 5 millions de francs CFA chacun ont

été décernés à trois jeunes pousses du Bénin. S'agissant des structures accompagnatrice, le programme d'incubateur d'entreprises UAC Startup Valley a été honoré aux côtés de l'Anpme. Pour le Directeur général de l'Anpme, ce prix est un encouragement pour le travail commun entre la CCI Bénin et les structures de l'Etat qui accompagnent les PME dans l'évolution de leur business. « C'est un sentiment de fierté que cette PME du Bénin soit reconnue à l'échelle de l'Uemoa. C'est aussi bien que l'Anpme, à l'échelle de l'Uemoa soit reconnue comme une structure de référence qui accompagne les PME. C'est assez encourageant pour tous les efforts fournis par le personnel de l'Anpme », s'estil réjoui. Rappelons que, de dimension nationale et régionale, ce concours s'est tenu simultanément dans les huit (08) États membres de l'UEMOA à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.





Goïta et Maïga durs à cuire

Ils sont demeurés téméraires refusant d'aliéner leur indépendance et de sacrifier la confiance du peuple malien. Ils, ce sont le président de la Transition colonel Assimi Goïta et le premier ministre, chef du gouvernement et porte-parole des autorités maliennes. Face aux sanctions et aux diverses pressions qui ont été exercées sur le Mali et singulièrement sur plus d'une centaine des plus hautes autorités maliennes, la dignité a prévalu. Le colonel Assimi Goïta et le premier ministre Choguel Maïga ont prouvé dans ce bras de fer qu'ils ne sont pas manipulables à ce stade. Ils ont prouvé qu'ils sont durs à cuire. Ils ont prouvé que face à l'intérêt supérieur du peuple malien qui vit les effets du terrorisme depuis 9 ans, qu'ils ne feraient aucune concession qui tranche contre la souveraineté malienne. Ils ont été intransigeants.

La nature elle-même étant juste, elle sait rétablir les équilibres là où ils ont été rompus. Quelles menaces n'avaient-elles été brandies depuis novembre 2021 par des dirigeants africains manifestement manipulés par l'Hexagone? Ces sanctions sont, entre autres, la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre le Mali et les autres États membres de la Cédéao, le rappel des ambassadeurs à Bamako, le gel des avoirs maliens dans les banques centrales et commerciales de la région ouest-africaine et la suspension des transactions commerciales avec Bamako à l'exception des produits médicaux et de première nécessité.

Dans son communiqué, l'organisation régionale avait appelé l'Union africaine, les Nations Unies et les autres partenaires à soutenir le processus d'application de ces sanctions. En réponse à ces mesures, et suivant le principe de la réciprocité, Bamako avait annoncé la fermeture de ses frontières avec les pays concernés et le rappel de ses ambassadeurs. S'exprimant sur le sujet, le président malien Assimi Goïta avait indiqué que son pays « reste ouvert au dialogue avec la Cédéao pour trouver un consensus entre les intérêts supérieurs du peuple malien et le respect des principes fondamentaux de l'organisation ». Tout en regrettant « le caractère illégitime, illégal et inhumain de certaines décisions ». Pour rappel, ces sanctions font suite au chronogramme de transition soumis par Bamako à la Cédéao, et qui prévoit l'organisation d'élections présidentielles en décembre 2026, d'où un transfert du pouvoir au civil dans 5 ans. « Nous avons espéré qu'avant la conférence extraordinaire de la Cédéao, un examen minutieux serait fait du chronogramme soumis et une période serait donnée pour discuter sur notre proposition avant de se prononcer », a regretté le chef de la junte.

Quand la cause est noble et juste, quelle que soit la durée de l'injustice, la justice finit par se révéler. Ainsi moins de trois mois après les sanctions du 9 janvier 2022 contre le Mali, la Justice de l'organisation communautaire a donné raison à l'Etat malien pour qui ces sanctions étaient illégitimes, illégales et inhumaines. De quoi remonter le moral aux autorités maliennes, rassurées qu'elles mènent un combat dans la durée et qu'il ne faut pas baisser les bras de sitôt. Assimi Goïta et Choguel Maïga sont les porte-flambeaux de cette lutte de réhabilitation de la dignité humaine contre les valets de la Françafrique qui aliènent le continent noir.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Flambée des prix au Sénégal : Macky Sall lance un appel à la « mobilisation générale »

e président sénégalais Macky Sall a appelé, dans un discours prononcé au soir du 3 avril 2022, à « une mobilisation générale pour accroitre et valoriser davantage les produits agricoles, d'élevage et de pêche » face au « risque élevé de pénurie » et de « flambée des prix en raison de la crise mondiale ». Dans son allocution faite à l'occasion de la célébration du 62e anniversaire de l'indépendance du pays, le chef de l'Etat a indiqué avoir « fait baisser les prix des denrées de première nécessité, notamment le riz, le sucre et l'huile, et augmenté la subvention....

4ème Trimestre 2021 dans l'Uemoa

Baisse de 27 milliards FCFA des exportations du Bénin

Comme elle en a coutume, la Commission de l'Uemoa, à travers son Département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure vient de publier l'édition 54 de la note de conjoncture économique régionale dans l'Union. Bien que le Bénin ait enregistré des performances dans plusieurs domaines au même titre que les autres pays, son commerce extérieur s'affiche en baisse.

• Sylvestre TCHOMAKOU

ans l'Union économique et monéouest-afritaire caine (Uemoa), même si en 2021, les effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des Etats membres de l'Union semblent être nettement atténués, des efforts restent à faire pour permettre une remarquable présence de l'Union sur le marché international. Selon la nouvelle note de conjoncture économique, comparativement au trimestre précédent (3ème trimestre 2021), bien que les échanges extérieurs de l'Union soient caractérisés, au quatrième trimestre 2021, par une augmentation des exportations (+13,3%) et, dans une moindre mesure, des importations (+3,5%), le Bénin a enregistré une baisse de 27 milliards FCFA de ses expor-



• La ministre du commerce, Shadiya Alimatou Assouman

tations sur la période sous revue. Soit le deuxième pays, après la Guinée Bissau (-41,2 milliards FCFA). Le Mali ayant enregistré une baisse de 5,9 milliards

FCFA. La hausse des ventes à l'extérieur de l'Union, pour ce qui est des autres pays, affiche notamment, au Burkina Faso (+110,5 mds), en Côte d'Ivoire (+365,9 mds), au Niger (+48,1 mds), au Sénégal (+84,6 mds) et au Togo (+15,0 mds). En variation relative, la plus importante augmentation est observée au Niger (+50,3%), alors que la plus forte baisse provient de la Guinée Bissau (-66,0%). En ce qui concerne les autres Etats membres, les variations se présentent comme suit : Bénin (-18,5%), Burkina Faso (+18,0%), Côte d'Ivoire (+18,8%), Mali (-1,1%), Sénégal (+14,4%), et Togo (+10,3%). D'après la note d'analyse, « au niveau des Etats membres qui ont affiché des ventes à l'extérieur à la baisse, on peut noter que l'origine de la baisse des ventes à l'extérieur du Bénin s'explique par la baisse observée au niveau des exportations de « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » (-23,2 points de pourcentage, pp), d'« huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux » (-1,2 pp) et de « fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou

secs, même sans leur coque ou décortiqués ». Pour les Etats membres dont les exportations ont évolué à la hausse, « il est à relever que la performance du Niger provient de l'amélioration de la vente d'Uranium (+39,0 mds, soit 719,0%), des « Animaux vivants » (+0,6 mds, soit 59,9%), des « Produits agricoles » (+2,9 mds, soit 33,1%) et des « Autres produits » (+3,4 mds, soit 69,2%). Ces évolutions favorables n'ont pas été amoindries par la baisse des exportations d'or (-14,8 mds, soit -78,7%) et d'hydrocarbures (-3,7 mds, soit -10,0%) », lit-on dans le rapport. Au terme du quatrième trimestre 2021, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union (hors Bénin et Togo) est restée déficitaire.

Suspension des sanctions contre le Mali

Emmanuel Macron touche le fond

La sentence de la Cour de justice de l'Uemoa est sans appel. Elle ordonne la suspension des sanctions prises par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement le 9 janvier 2022 contre le Mali. Ce revirement de situation dans l'affaire qui oppose les dirigeants ouest africains aux autorités maliennes est un revers pour le président français, Emmanuel Macron.

• Jean-Claude KOUAGOU

e président français devrait très mal se sentir dans sa peau. Instigateur révélé des sanctions prises par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest africaine, (UEMOA), Emmanuel Macron ne voile plus ses prises de positions de manipulateur des organisations régionales. Le président français Emmanuel Macron a déclaré, mardi 11 janvier, que son pays et l'Union européenne soutiennent les « sanctions inédites » prises le week-end dernier à Accra (Ghana) par les chefs d'Etat de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) et l'Union économique et monétaire ouestafricaine (Uemoa) contre le Mali. « Nous soutenons » ces mesures diplomatiques et économiques, avait-il

fait savoir à l'Élysée, lors d'une conférence de presse avec le président du Conseil européen, Charles Michel. www.franceculture.fr : La communauté économique ouest-africaine affiche sa fermeté face à la décision de la junte militaire malienne de repousser de 5 ans le délai d'organisation d'élections, en isolant le pays économiquement et diplomatiquement. Car, un cap a été franchi et les pays membres de la Cédéao (soient 5 des 7 pays frontaliers du Mali) ont décidé de fermer leurs frontières communes, de suspendre toutes les transactions (à l'exception des ventes de pétrole et électricité, produits médicaux et de première nécessité) et de rappeler tous leurs ambassadeurs en poste en ce moment au Mali. Les avoirs maliens au sein de la BCEAO, la banque centrale régionale, sont également gelés... autant dire, avec le magazine Jeune Afrique,



que la Cédéao a décidé de "taper du poing sur la table" face à ces militaires au pouvoir au Mali depuis leur double coup d'Etat de 2020 et 2021, qui avaient promis de rendre le pouvoir au peuple en organisant des élections dans un délai qui expire en février 2022, et qui ont fini par annoncer que ces élections (et donc le retour à la démocratie) ne sont plus programmées avant... 2027. Déjà en juin 2021, le président Macron affirmait que : « la décision de la CEDEAO de reconnaître Assimi Goïta crée une mauvaise jurisprudence. » En effet, lors d'une conférence de presse organisée le jeudi 10 juin 2021, le président français Emmanuel Macron s'était exprimé en ces termes : « Je pense que la décision que la CEDEAO a prise de reconnaître un putschiste militaire six mois après lui avoir refusé ce droit crée une mauvaise jurisprudence pour les Africains eux-mêmes. D'abord pour la CEDEAO elle-même et ensuite pour le précédent

coup de voisins », a déclaré le patron de l'Elysée aux journalistes; ajoutant: « je pense que c'est une erreur. C'est leur décision. Je la respecte ». En ordonnant la suspension des sanctions contre le Mali, la Cour de justice de l'UEMOA a infligé un camouflet aux chefs d'Etat africains et surtout à leur tuteur le président français, Emmanuel Macron. Par ailleurs, le Premier ministre Choguel Maïga, ainsi que quatre autres responsables maliens, ont été sanctionnés par l'Union Européenne. Accusés de faire obstacle à la transition politique, ils sont interdits d'entrée sur le territoire de l'UE et leurs avoirs sont gelés. Des sanctions qui emboitent le pas de celles prises par la Cédéao. Seidik Abba, journaliste spécialiste du Sahel, analysait en février la portée de ces mesures prises contre la junte malienne.

que cela crée chez beau-

Microcrédit Alafia

Les bénéficiaires outillés sur l'éducation financière et digitale

La ministre des affaires sociales et de la microfinance a lancé le mardi 5 avril 2022 au Centre de documentation et d'information juridique de Cotonou, l'atelier de formation des animateurs des Structures financières décentralisées (SFD). Cette formation organisée par le Fonds national de microfinance (FNM) a porté sur l'éducation financière et digitale des bénéficiaires du microcrédit Alafia.

• Félicienne HOUESSOU

'administration du produit se fait à travers un certain nombre d'étapes dont la phase ultime, avant le décaissement des crédits, constitue la formation des bénéficiaires pour la bonne gestion de leurs activités. Le dispositif d'éducation financière et digitale faisant partie intégrante du processus de mise en œuvre du Microcrédit Alafia, cette formation des bénéficiaires constitue donc une étape importante dans le processus de mise en œuvre du Microcrédit Alafia. L'atelier regroupe les agents opérationnels des SFD partenaires du microcrédit Alafia dans les quatre départements du Sud que sont l'Atlantique, le Littoral, l'Ouémé et le Plateau. Dans son discours d'ouverture, la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, Véronique Tognifodé Mewanou a souligné l'apport important de l'éducation financière des populations à la réalisation de l'inclusion financière. C'est à juste titre que des programmes d'éducation financière sont prises en compte dans les politiques sociales, aussi bien dans les pays en développement ou émergents que dans les éco-



nomies avancées. « Au niveau du Bénin, l'éducation financière et digitale a un caractère transversal dans la politique sociale du Gouvernement en matière d'inclusion financière et dans la réalisation de certains projets structurants inscrits au Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026. Elle conditionne la capacité des populations à bénéficier de façon responsable de plusieurs services mis à leur disposition », a indiqué la ministre. Elle poursuit : « notez qu'à partir de cette fin de mois, vous devriez produire des statistiques sur les clients formés afin de permettre à l'Etat de mieux suivre les formations adressées aux bénéficiaires du Microcrédit Alafia et apprécier ainsi, leur niveau de culture financière. Aux agents opérationnels dans

la mise en place du Microcrédit Alafia, je voudrais vous inviter à suivre attentivement la formation organisée à votre endroit afin d'être aguerris pour animer les séances d'éducation financière et digitale des bénéficiaires du Microcrédit Alafia mais également devenir formateur auprès de vos collègues ». C'est à ce prix que l'opérationnalisation de la stratégie d'éducation financière et digitale élaborée par le FNM pourra aboutir à des résultats probants dans la mise en place du Microcrédit Alafia.

Remise des outils de formation aux SFD

L'autre temps fort de ce lancement officiel a été la remise des outils aux SFD. Ainsi, il a été mis à disposition des directeurs des SFD, des outils constitués de : 300 exemplaires de boîtes à image ;

75 unités d'écrans mobiles : 50 Guides de l'utilisateur et 20 Clés USB. Ces outils sont répartis à l'ensemble des quatorze (14) SFD partenaires impliqués dans la mise en œuvre du Microcrédit Alafia, suivant les deux critères combinés que sont : nombre de bénéficiaires touchés ; nombre de départements couverts. Ces outils constituent un appui du Gouvernement pour permettre aux structures d'animer convenablement les séances d'éducation financière et digitale des bénéficiaires du Microcrédit Alafia. Pour le Directeur général du FNM, Abdou Rafiou Bello, ces matériels viennent compléter la panoplie d'outils et d'avantages octroyés aux SFD partenaires pour une bonne exécution du programme. Il informe que deux autres ateliers sont prévus pour les départements du sud-ouest, du Centre et du septentrion. « A l'issue de la formation, 150 animateurs en provenance des 14 SFD partenaires du microcrédit Alafia seront formés. Les formations couvrent globalement deux thématiques. La première portant sur l'éducation au microcrédit Alafia ... La deuxième thématique concerne l'éducation financière générale des clients et comporte deux modules relatifs à la bonne gestion des crédits et à l'importance de l'épargne », a indiqué le Directeur général du FNM.

Le Microcrédit Alafia pour une inclusion financière totale

financière totale Le Microcrédit Alafia est une approche digitalisée de mise en œuvre des microcrédits. Lancé le 27 octobre 2020, il est basé sur l'utilisation du portemonnaie électronique des bénéficiaires pour le décaissement et le remboursement des microcrédits. Selon le point présenté par la ministre, les opérations effectuées depuis le lancement du produit au 31 mars 2022, ont permis de toucher 226.000 bénéficiaires pour plus de 11,7 milliards décaissés. Quatorze (14) SFD sont impliqués dans la mise en œuvre et couvrent les 12 départements du pays. Grâce au Microcrédit Alafia, près

de 65.000 bénéficiaires ont obtenu leur Certificat d'Identification Personnelle (CIP) et 130.000 nouveaux comptes mobile money ont été ouverts. Cheville ouvrière de ce programme phare du gouvernement, le FNM a conçu dans un premier temps un guide d'éducation financière mis à la disposition des SFD. Pour renforcer la communication, le FNM a ensuite élaboré une stratégie d'éducation financière et digitale des bénéficiaires qui prévoit : la conception et la mise à la disposition des outils didactiques et pédagogiques aux SFD partenaires pour l'animation des séances d'éducation financière et digitale des bénéficiaires du Microcrédit Alafia ; la formation des formateurs permettant la constitution de pool d'animateurs compétents en éducation digitale ; le suivi de la qualité des actions d'éducation financière et digitale des SFD partenaires.



Insécurité maritime en Afrique de l'Ouest

La CEDEAO et l'UE mènent des actions conjointes

La communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union européenne (UE) œuvrent à freiner le phénomène de l'insécurité maritime dans la sousrégion ouest africaine. Dans ce cadre, un séminaire de haut niveau sur la question s'est tenu à Abuja au Nigéria du lundi au mardi 05 avril 2022.

• Félicienne HOUESSOU

e séminaire organisé par la Commission de la CEDEAO et financé par l'Union européenne devra aboutir à la fourniture aux pays côtiers de la CEDEAO, des équipements d'une valeur de 5.4 millions d'euros. L'initiative s'inscrit dans le cadre du projet d'appui à la sécurité maritime intégrée en Afrique de l'Ouest (SWAIMS). Selon le communiqué de la CEDEAO, au total 30 bateaux pneumatiques à coque rigide (RHIB) seront fournis afin d'aider les Etats côtiers membres de la CEDEAO à lutter contre l'insécurité maritime. Les bateaux et

le matériel médico-légal seront fournis aux pays côtiers de la CEDEAO par le portugais IP. Camões, en étroite collaboration avec la marine portugaise qui assurera également la formation et la maintenance. Egalement, d'autres partenaires de mise en œuvre de SWAIMS sont impliqués. Il s'agit de l'Institut de sécurité maritime interrégional en Côte d'Ivoire, l'Université maritime régionale au Ghana, le Groupe d'action intergouvernemental contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIA-BA) de la CEDEAO et le Bureau des Nations Unies sur la drogue et le crime. Selon le chef d'équipe SWAIMS, Dr Axel Klein,



en termes financiers, la livraison de RHIB et d'équipements médico-légaux d'une valeur de plus de 5 millions d'euros est la composante la plus importante du projet SWAIMS. Il précise que les bateaux et les équipements renforceront considérablement la capacité des pays bénéficiaires à faire respecter l'État de droit dans leurs eaux territoriales et leurs zones économiques exclusives adjacentes.

En effet, l'insécurité maritime est depuis longtemps l'une des menaces les plus persistantes et les plus insolubles pour les communaurité économique en Afrique de l'Ouest. Consciente de ce problème et de ses ramifications bien au-delà de l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO a lancé sa stratégie maritime intégrée en 2014 avec des paramètres pour le développement de l'économie bleue fondés sur un cadre de sécurité cohérent. La CEDEAO, en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), a formulé le Code de conduite de Yaoundé comme base d'une sécurité maritime régionale à large assise dans tout le golfe de Guinée. Cependant, ce partenariat de sécurité va au-delà de

tés maritimes et la prospé-

l'Afrique et englobe l'Union européenne (UE) et d'autres acteurs internationaux clés situés géographiquement en dehors du golfe de Gumée. Pour la coordinatrice principale de l'UE pour le golfe de Guinée, l'ambassadeur Nicolas Berlanga Martinez, l'UE est un partenaire engagé dans la région du golfe de Guinée et continuera de fournir une assistance étendue et ciblée pour renforcer les caractéristiques essentielles de l'architecture de sécurité de Yaoundé, consolidant ainsi la relation de longue date entre la CE-DEAO et l'UE. Notons que le Bénin a été activement représenté à ce séminaire de haut niveau sur la sécurité maritime.

L'économiste L'économiste

Twitter

Elon Musk entre au conseil d'administration

elui qui est déjà directeur général de Tesla et SpaceX, entre chez Twitter. L'entrepreneur milliardaire Elon Musk a intégré mardi le d'administration du réseau social, un jour après avoir annoncé une prise de participation au capital du groupe à 9,2 %, devenant instantanément le premier actionnaire de Twitter. Son mandat devrait durer jusqu'à l'assemblée générale 2024. Elon Musk qui est aussi l'homme le plus riche du monde s'est engagé à ne pas faire monter sa participation au-delà de 14,9 %. Cela signifie qu'une prise de contrôle est exclue, au moins dans les deux ans.Pour le directeur général du réseau social, Parag Agrawal, « il est devenu clair pour nous qu'il apporterait une importante valeur ajoutée à notre d'administration. conseil » « Je suis impatient de travailler avec Parag et le d'administration de Twitter pour mettre en place des améliorations significatives (...) dans les mois à venir! », a de son côté tweeté Elon Musk.

Le titre Twitter en hausse de 33 % en bourse

Elon Musk, utilisateur actif du réseau social, a plusieurs fois critiqué la plateforme, estimant, entre autres, qu'elle allait trop



loin dans la modération des contenus postés sur le réseau social et bridait la liberté d'expression. Dans les premiers échanges après l'ouverture de la Bourse de New York, le titre Twitter bondissait de 7,60 %. Vers 15 heures GMT, le titre Twitter gagnait 4,74 %. Il est en hausse de près de 33 % depuis vendredi. « Musk est un vrai visionnaire qui peut amener une contribution de valeur et des idées pour aider à soutenir de nouvelles initiatives », a réagi dans une note Angelo Zino, du cabinet CFRA, qui rappelle que Twitter a « de moins bons résultats que ses concurrents ». « Le but est de mieux monétiser la plateforme », a-t-il poursuivi, « et nous pensons que Musk ne peut qu'aider, pas perturber, ce processus. »

Un moyen d'étendre

ses marques et faire revenir Trump?

Néanmoins, pour Susannah Streeter, analyste d'Hargreaves Lansdown, ces développements « pourraient susciter de la nervosité liée au fait que M. Musk ne gagne trop d'influence sur la gestion de Twitter, avec l'intention d'étendre sa marque et celle de ses entreprises », Tesla et SpaceX. L'annonce de l'entrée au d'administration conseil d'Elon Musk faisait bouillonner Twitter, certains s'en félicitant, d'autres craignant pour l'avenir de la plateforme. Dès lundi, l'élue républicaine à la Chambre des représentants américaine Lauren Boebert avait exhorté Elon Musk à « lever la censure politique » qui pèse, selon elle, sur le réseau social, et à « ramener Donald Trump ».

20 minutes du 05 avril 2022

<u>Marseille</u>

Hausse de la taxe foncière, notamment pour éponger « l'inflation »

e coût de la vie augmente pour tout le monde, et c'est vrai aussi pour les municipalités. À la différence que celle-ci dispose de levier pour dégager des ressources supplémentaires, tel l'impôt, par exemple. C'est le choix qu'a fait la mairie de Marseille, qui s'apprête à voter une augmentation de 14 % de sa taxe foncière pour compenser « la hausse des dépenses », notamment liées au coût de l'énergie, at-elle expliqué.

50 millions d'euros de recettes supplémentaires

« Les dépenses de chauffage et de carburant ont augmenté de 12 millions d'euros », a fait valoir Joël Canicave, adjoint en charge des finances. Le dégel attendu du point d'indice des

fonctionnaires, promesse du candidat Emmanuel Macron, devrait entraîner « 20 millions d'euros de dépenses supplémentaires », a-t-il ajouté, concluant en substance que, quoique l'élection n'était pas jouée et peu importe celui ou celle qui serait élu.e, la revalorisation du traitement des fonctionnaires serait la bienvenue. Aussi, la perte de 14 millions d'euros sur le fonds de péréquation communale au titre de la suppression de la taxe d'habitation a pesé dans l'équation. La ville, endettée à hauteur de 1,450 milliard d'euros (en baisse de 500.000 euros sur l'année écoulée), attend avec cette hausse sur le foncier bâti, 50 millions d'euros de recettes supplémentaires. Avec un taux qui s'établira à 44,54 % (au lieu des 39,07), Marseille

s'installe dans le top 50 des villes où l'imposition sur le foncier bâti est la plus élevée, s'installant à la 35e position, entre Merial et Digne-les-Bains, si l'on se réfère aux chiffres de 2020, compilés par le Journal du Net, sur la base des données de la direction générale des Finances publiques du ministère de l'Économie.

« Quand vous payez des impôts et que vous n'avez pas le service en retour, c'est encore pire ». Alors que les élus vont voter en même temps le budget pour l'année à venir, Samia Ghali, maire adjointe, a défendu « un budget d'action, d'innovation et d'avenir ». « Qu'on ne reste pas seulement sur une question d'impôt, mais aussi d'ambition », a argué l'élue.

20 minutes du 05 avril 2022

Nigeria

Les concessionnaires des aéroports de Lagos, Abuja, Port Harcourt et Kano seront connus cette semaine



ancé depuis plusieurs mois, le processus de sélection des entreprises privées qui vont gérer les aéroports de 4 grandes villes nigérianes est presque terminé. La liste des soumissionnaires privilégiés sera publiée cette semaine. Les entreprises concessionnaires des aéroports nigérians de Lagos, d'Abuja, de Kano et de Port Harcourt seront connues cette semaine, selon Daily Trust, un média local. Le président

Buhari, à l'occasion de l'inauguration du nouveau terminal de l'aéroport Murtala Muhammed de Lagos, avait instruit pour un aboutissement plus rapide du processus. S'il est vrai que les déclarations du ministre en charge de l'aviation, Hadi Sirika, sont demeurées imprécises à la clôture de l'appel à manifestation d'intérêt, on retient qu'il avait indiqué début mars que ce projet amorcé il y a environ 2 ans serait bouclé avant la fin du deuxième trimestre. Les contrats de concession, qui couvriront une période de 20 à 30 ans avec des possibilités de prolongation en fonction des performances des opérateurs, devraient porter essentiellement sur les actifs non aéronautiques situés dans les terminaux passagers et cargo des aéroports. Ce plan s'inscrit dans une politique de diversification de l'économie nationale, fortement dépendante des revenus du pétrole. Déjà en cours d'implémentation dans certains ports et aéroports, il doit s'étendre à plusieurs corridors routiers du pays. De ces contrats, le gouvernement attend plus de redevances pour augmenter les recettes budgétaires de l'Etat.

Mali

Un centre de formation en langue turque destiné aux officiers

es liens culturels et diplomatiques entre la Turquie et le Mali se renforcent. Le pays du Moyen-Orient soutiendra désormais la formation militaire qu'elle apporte à son partenaire par l'enseignement de la langue turque. La Turquie a ouvert au Mali un centre de formation pour l'apprentissage de la langue turque. Les activités du centre ont été officiellement lancées le jeudi 31 mars, par l'ambassadeur de la Turquie près le Mali, Murat Mustafa



Onart, et le ministre malien de la Défense et des Anciens combattants, le Colonel Sadio Camara, a rapporté l'agence turque Anadolu. « Grâce à cette collaboration fructueuse avec le ministère de la Défense du Mali, nous avons pu ouvrir ce centre de formation qui va permettre aux officiers maliens d'apprendre la langue turque, avant d'aller en Turquie », a noté l'ambassadeur turc. Plusieurs militaires maliens et officiers des autres corps de défense sont formés par la Turquie, conformément à un accord de coopération qui lie les deux pays. En 2016, la Turquie avait d'ailleurs décidé d'étendre son programme de formation en Afrique. Une volonté qui s'est intensifiée avec l'arrivée des nouvelles autorités maliennes. Le centre de formation est logé à l'Ecole de la gendarmerie de Bamako. Selon les autorités des deux pays, il favorisera l'amélioration dans la qualité des formations pour les Maliens qui seront désignés pour suivre un cours en Turquie. « Pour nous, quelqu'un qui parle turc est déjà considéré comme un Turc », a commenté le diplomate turc. Le ministre malien a pour sa part souligné que l'établissement poursuit également une volonté de partage d'expérience culturelle entre les deux peuples.

Ghana

Des bus à batterie et au gaz envisagés pour le système public de transport en commun

Perçue comme l'une des solutions aux défis environnementaux actuels an Afrique, la transition énergétique dans le secteur transport gagne progressivement du terrain. Le Ghana, qui semblait en marge de la tendance, commence à afficher ses ambitions en la matière. Le vice-ministre ghanéen en charge des Transports, M. Frederick Obeng Adom, a dévoilé que le gouvernement développe actuellement un plan de transition énergétique de la mobilité urbaine, dont la phase pilote démarrera par le transport en commun par bus. « Nous travaillons assidûment à l'introduction des premiers bus électriques à batterie et des bus à gaz pour le transport public. Ces interventions constitueront un levier important qui donnera le ton de la décarbonisation progressive du secteur du transport routier », a déclaré le ministre. Frederick Obeng Adom a justifié le choix de l'emobilité par la volonté de réduire l'empreinte carbone du pays, alors que la quasi-totalité des véhicules au Ghana sont à essence ou au diesel. Un fait qui, couplé à la congestion quotidienne des routes, fait du secteur l'un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre du pays. De récentes données de la DVLA (Driver and Vehicle Licensing Authority), l'agence gouvernementale en charge de la délivrance des permis et de l'évaluation des conducteurs et des voitures au Ghana, renseignent en effet que sur 2,8 millions de véhicules recensés en 2021, 72 % sont alimentés par des moteurs à essence, 27 % par des moteurs diesel et moins de 1 % par du GPL et d'autres sources d'énergie. Actuellement en Afrique, la promotion du transport durable prend beaucoup d'ampleur. Même si les Etats ne se sont pas encore fixés des échéances pour la transition complète de leurs parcs automobiles comme c'est le cas des grandes villes occidentales, certains (tels que le Rwanda, le Kenya, l'Egypte...) ont commencé à émerger en tant que précurseurs de cette politique sur le continent. Une mise en œuvre réussie des feuilles de routes de ces pays devrait inspirer ceux qui ont du retard en la matière. Ecofin du 05 Avril 2022





(à compter du 1er Janvier 2022 & Montants HT et en FCFA) CONDITIONS GENERALES DE BANQUE APPLIQUEES AUX « PARTICULIERS »

		ouverture de comp	te
1.1.1	Ouverture de compte (avec remi:	se de la convention o	le compte)
1.1.1.1	Compte chèque	Gratuit	Gratuit
1.1.1.2	Compte d'épargne simple Dépôt à terme	Gratuit Gratuit	Gratuit Gratuit
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Gratuit	Gratuit
1.1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret	Gratuit	Gratuit
1.1.1.7	Compte-joint	Gratuit	Gratuit
1.1.1.7.1	Compte chéque	Gratuit	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Gratuit	Gratuit
1.1.1.8	Compte-indivis	Gratuit	Gratuit
1.1.1.8.1	Compte chèque	Gratuit	Gratuit
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Gratuit	Gratuit
1.1.1.9	Autres types de comptes	Gratuit	Gratuit
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	25.000 ou Domiciliation de salaire	N/A
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	N/A	N/A
		e clôture de compte	
101			
1.2.1	Compte chèque	Gratuit	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit	Gratuit
1.2.3	Dépôt à Terme	Gratuit	Gratuit
1.2.4	Compte d'épargne logement	Gratuit	Gratuit
1.2.5	Plan d'épargne logement	Gratuit	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	Gratuit	Gratuit
1.2.7	Compte-joint	Gratuit	Gratuit
1.2.7.1	Compte chèque	Gratuit	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne	Gratuit	Gratuit
1.2.8	Compte-indivis	Gratuit	Gratuit
1.2.8.1	Compte chèque	Gratuit	Gratuit
1.2.8.2	Compte d'épargne	Gratuit	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	NA	N/A
1.2.10	Attestation de clôture de compte	15 000	TAFA
	Autres types de clôtures de		
1.2.11	compte	N/A	N/A
		stion de comptes	
		ons débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle Frais de tenue de compte sur	6% Gratuit	TAFA Gratuit
2.1.1.3	livret d'épergne Commission de plus fort découvert	0,025%	TAFA
2.1.1.4	Commission de mouvement		
	1000	Gratuit	Gratuit
	débit Commission de dépassement		
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	Gratuit +1%	Gratuit TAFA
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé Commission de dépassement sur compte non autorisé Frais de tenue de compte (tarif	+1%	TAFA TAFA
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé Commission de dépassement sur compte non autorisé	+1%	TAFA
2.1.1.5 2.1.1.6 2.1.1.7	Commission de dépassement sur compte autorisé Commission de dépassement sur compte non autorisé Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	+1%	TAFA TAFA
2.1.1.5 2.1.1.6 2.1.1.7 2.1.1.8 2.1.1.9	Commission de dipassement sus comple autoride Commission de dispassement sus comple autoride Commission de dispassement sus comple non autoride Frais de tenue de comple (lanf mensual) Antité de comple Relevé d'ibertité Bancaire (RB)	+1% +2% 1 500 1000 F/PAGE Gratuit	TAFA TAFA TAFA Gratuit
2.1.1.5 2.1.1.6 2.1.1.7 2.1.1.8	Commission de dépassement sur compte autorité contrait autorité Commission de dépassement sur compte lans autorité Frais de tenue de compte lant monaueur Antité de compte Relievé d'Identité Bancaire (RB) Autore types de conditions débitices	+1% +2% 1 500 1000 F/PAGE	TAFA TAFA TAFA Gratuit
2.1.1.5 2.1.1.6 2.1.1.7 2.1.1.8 2.1.1.9	Commission de dépassement sor compte autorité Commission de dépassement sur compte non autorité Frais de trance de compte (aut mennaue) Antité de compte Relevé d'écrité Bancaire (RB) Autres types de conditions débutices	+1% +2% 1 500 1000 F/PAGE Gratuit	TAFA TAFA TAFA Gratuit
2.1.1.6 2.1.1.7 2.1.1.8 2.1.1.9 2.1.1.10	Commission de dépassement sor comple autorité Commission de dépassement sur comple non autorité Frais de trance de comple fault menneuel ; Antité de comple Autres lapses de conditions débitrices Assurance prévipance déblouse en facction de la formité choise, de l'âge de la sessué, du montant des capitals de l'agré de la paiement Assurance prévipance déblouse en facction de la formité choise, de l'âge de la sessué, du montant des capitals unde de paiement Assurance automobile	+1% +2% 1 500 1000 F/PAGE Grafuit 12,50% N/A	TAFA TAFA Grafuit Grafuit TAFA
21.1.5 21.1.6 21.1.7 21.1.8 21.1.9 21.1.10 21.1.11	Commission de dépassement son comple autorité de dépassement son comple autorité de Commission de dépassement sur comple non adorité Priss de tenue de comple (faut mensus) Antité de comple (Fall Mensus) Autres lipses de conditions débatrices de conditions débatrices de conditions débatrices de la moternité de la condition de la comple de la condition de la condi	+1% +2% 1 500 1000 F/PAGE Grafuit 12,50% N/A N/A N/A	TAFA TAFA TAFA Gratuit Gratuit TAFA N/A
21.1.5 21.1.6 21.1.7 21.1.8 21.1.9 21.1.10 21.1.11	Commission de dépassement sor comple autorité Commission de dépassement sur comple non autorité Frais de trance de comple fault mennauel. Antité de comple Autres types de conditions débutices en baction de la formule choise, de l'âge de la savair, du montant des capitals de la familie de la la de la familie de la la de l'âge de la savair, du montant des capitals unot de paiement. Assurance précupares debleuse en baction de la formule choise, de l'âge de la savair, du montant des capitals unot de paiement.	+1% +2% 1 500 1000 F/PAGE Grafuit 12,50% N/A	TAFA TAFA Gratuit Gratuit TAFA N/A
21.1.5 21.1.6 21.1.7 21.1.8 21.1.9 21.1.10 21.1.11	Commission de dépassement son comple autorité de dépassement son comple autorité de Commission de dépassement sur comple non adorité Priss de tenue de comple (faut mensus) Antité de comple (Fall Mensus) Autres lipses de conditions débatrices de conditions débatrices de conditions débatrices de la moternité de la condition de la comple de la condition de la condi	+1% +2% 1 500 1000 F/PAGE Grafuit 12,50% N/A N/A N/A	TAFA TAFA TAFA Gratuit Gratuit TAFA N/A
21.1.5 2.1.1.6 2.1.1.7 2.1.1.8 2.1.1.9 2.1.1.10 2.1.1.11 2.1.1.12 2.1.2.2	Commission de dépassement sur compte autorité de Commission de dépassement sur compte autorité de Commission de dépassement sur compte non autorité Prais de terus de compte fault interneurle de compte de	+1% +2% 1 500 1000 F/PAGE Gratuit 12,50% N/A N/A N/A N/A 1,000 F/page	TAFA TAFA Gratult TAFA NA NA TAFA TAFA
21.1.5 21.1.6 21.1.7 21.1.8 21.1.9 2.1.1.10 2.1.1.11 21.1.11	Commission de dépassement sur compte autorité de Commission de dépassement sur compte autorité de Commission de dépassement sur compte non autorité Prais de terus de compte fault interneurle de compte de compte de compte de compte de conditions débitions en bacidion de la termile chaise, de la gire de sauxel, de montaire de la mode de septiaure et de mode de septiaure de la mode de la	+1% +2% 1 500 1000 F/PAGE Grafuit 12,50% N/A N/A N/A Grafuit Grafuit	TAFA TAFA TAFA Gratuit Gratuit TAFA NA NA Gratuit
21.1.5 2.1.1.6 2.1.1.7 2.1.1.8 2.1.1.9 2.1.1.10 2.1.1.11 2.1.1.12 2.1.2.2	Commission de dépassement sur compte autorité de Commission de dépassement sur compte autorité de Commission de dépassement sur compte non autorité Prais de terus de compte fault interneurle de compte de	+1% +2% 1 500 1000 F/PAGE Gratuit 12,50% N/A N/A N/A N/A 1,000 F/page	TAFA TAFA Gratult TAFA NA NA TAFA TAFA

2.1.5	Attestation bancaire		
2.1.5.1	Attestation de solde	25 000	TAFA
2.1.5. 2	Attestation de non engagement Attestation d'engagement	30 000	TAFA
2.1.5. 3	Autres types d'attestations	s types d'attestations so one	
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte (Particuliers	50	
2.1.7	et Sociétés) Frais pour procuration	Gratuit	TAFA
2.1.8	Conditions créditrices	Colon	307
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	3,5% l'an	IRC
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne		IRC
2.1.8.3	Epargne spéciale Epargne Bijoux	3,80% 4,75 % l'an	IRC
2.1.0.4		4,73 70 1 (81)	
2.1.8.5	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,5 % l'an	IRC
2.1.8.6	Intérêts créditeurs pour les bons de caisse et compte à terme	Négociation en fonction du montant et de la durée	IRC
2.1.8.7	Autres conditions créditrices	Négociation en fonction du montant et de la durée	IRC
2.2	- Moyens	de paiement	
2.2.1	r- Cł	héques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Gratuit	Gratuit
2.2.1.1.1	Chèques non barrés/vignette	100F/ FEUILLET	
2.2.1.1.2	Chèques barrés non endossables	Sans Frais	Sans Frais
2.2.1.1.3	Lettre-chèques Chèques de banque sur place	N/A	N/A N/A
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	NA NA	N/A
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	30 000	TAFA
2.2.1.2	Chèques de guichet	1000	TAFA
2.2.1.3	Certification de chéque	0 - 5 000 000 Frais : 5 000 Au dela de 5 000 000 Frais	TAFA
2.2.1.4	Frais pour annulation chêque de banque ou certifié	:10 000 5 000	TAFA
2.2.1.5	Opposition sur chêque ou chéquier par l'émetteur	2.500/feuillet et 15 000 le chêquier	TAFA
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chêque ou chéquier par l'émetteur	2.500/feuillet et 15 000 le chêquier	TAFA
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	5 000 F 3mois après	TAFA
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	8 000 chèque SONBANK et 15 000 chèques autres banques	TAFA
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à montant XFCFA > montant à préciser	8 000	TAFA
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (pli simple)	5 000	TAFA
22.1.11	Expédition de chéquier à domicile (pli recommandé)	8 000	N/A
2.2.1.12	Autres types de chèques	NA	NA
2.2.1.13	Assurance perte et vol de moyens de paiement	NA	N/A
222		bancaires Gratuit	Gratuit
2.2.2.1.1	Carte privative	NA	N/A
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	5 000	N/A
222.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	Gratuit	Gratuit
222.1.22	Consultation de soide aux Guichets Automa- tiques de Banque (GAB) de la banque du client	Gratuit	Gratuit
222.1.23	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA	500	TAFA
	Mini relevé	200	TAFA
222.1.2.4	Forte de const	Gratuit	Gratuit
222.1.24	Frais de gestion mensuels		
	Frais de gestion mensuels Frais annuels	6,000 Carte BUKATA 5,000 Carte ASSUSU	TAFA
2.22.1.2.5			TAFA N/A
222.12.5	Frais annuels Les sentoes de transfert apride de horts deletopoles par d'autres institutions harmés au sein de	5,000 Carte ASSUSU	

2.2.1.5.1	Chargement de la carte	N/A	NA	2.2.3.1.2	Viremen
2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB)	Gratuit	Gratuit	2.2.3.1.3	Virem
2.2.1.5.3	Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB) (pays X) hors Guichets Automa-tiques de Banque (GAB) (banque X)	500	TAFA	2.2.3.1.4	Virem
2.2.1.5.4	Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB) hors pays	500	TAFA	2.2.3.1.6	Mise en p
22.1.5.5	Transfert de carte à carte	N/A	N/A		
2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement	N/A	N/A	2.2.3.1.7	Mod
	électronique (TPE) pays X			2.2.3.1.8	Mise à di
2.2.1.5.7	Achat Terminal de Paiement électronique (TPE) et internet hors pays X	NA	N/A	2.2.3.1.9	vers Sor Mise à di vers S
2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de Banque (GAB)	Gratuit	Gratuit	2.2.3.2.1	Mise en p
2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les Guichets Auto-matiques de Banque (GAB) et les Termi- naux de Paiement électronique (TPE)	N/A	N/A	2.2.3.2.1.	Frais d
2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les Guichets Au-tomatiques de Banque (GAB) et les Termi- naux de Paiement électronique	N/A	NA	22323	Emissio
2.2.1.5.11	(TPE) Remplacement de la carte	6.000 Carte BUKATA 5.000 Carte ASSUSU	TAFA	2.2.3.2.5	Remi
2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	N/A	N/A	2.2.3.2.7	Rejet d
22.1.5.13	Assistance clientèle par un	N/A	NA	11 -	
2222	opérateur banque X Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	N/A	N/A		
2223	Confection de carte en urgence	N/A	N/A		'ormément nents et pri
	Frais de confection de carte	6.000 Carte BUKATA			
22.2.4	(sauf défectuosité)	5.000 Carte ASSUSU	TAFA	3.1.1	
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel Demande d'autorisation pour	5 000	TAFA		
2.2.2.6	dépassement de plafond	N/A	N/A	3.1.2	
2.2.2.7	Opposition carte				
22.7.1	par le client ; perte ou vol	2 500	TAFA		
2.2.7.2	par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit	Gratuit	3.1.3	
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition /usage abusif	Gratuit	Gratuit		
222.9	Modification de contrat (carte, plafond)	N/A	N/A	3.1.4	Virer
2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	5 000	TAFA		
222.11	Ouverture de dossier de fraude	N/A	NA	3.1.5	V
2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	N/A	N/A	3.1.6	
2.2.2.13	Prestations services monétiques (consultation / édition de solde / édition de solde d'historique)	Gratuit	Gratuit	3.2.	
2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distribu- teurs Automatiques de				
	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Gratuit	Gratuit	3.2.1	Dépôts quel que
	* Distributeurs Automatiques de				Retraits
	Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA) * Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone	Gratuit	Gratuit	3.22	quel que :
	UEMOA ((GIM UEMOA)				
2.2.13.2	Senices accessibles via les Guichets Automatiques de Banques/Distributeurs Automatiques de Billets	N/A	N/A	3.2.4	Emission
	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit	Gratuit	3.2.5	
	* Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	500	TAFA	3.2.6	
2.2.2.14	* Consultation/édition de solde	Gratuit	Gratuit	3.2.7	Inciden
	* Dans la zone UEMOA	500	TAFA	3.2.8	
	* Hors zone UEMOA	N/A	N/A	3.2.10	
2.2.3-	Virements et Prélé	vements		3.2.11	M
222					
223.1	Virements			3.2.12	
2.3.1.1	Domiciliation	Gratuit	Gratuit	3.2.13	(
				3.2.14	

2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à	Gratuit	Gratuit	
2.2.3.1.3	compte) Virement sur place vers un tiers (STAR-	Gratuit	Gratuit	
2.2.3.1.4	UEMOA) Virement entre agence vers un tiers	Gratuit	Gratuit	
2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR- UEMOA)	Min 30.000 Max 45.000	TAFA	
2316	Mise en place de Virement Permanent local ou			
.2.3.1.0	autre "Création du dossier	2 500 TAFA		
	"Exécution des opérations	Gratuit	Gratuit	
2.3.1.7	Modification de Virement Permanent	Gratuit	Gratuit	
2.3.1.8	Mise à disposition de fonds de Sonibank Bénin vers Sonibank Niger (Client Sonibank Bénin)	0,25% Min: 5 000		
2.3.1.9	Mise à disposition de fonds de Sonibank Bénin vers Sonibank Niger (Client de passage)	0,50% Min: 5 000		
2.2.3.2	Prélévements			
2321	Mise en place de l'autorisation de Prélévement			
2.3.2.1.	"Exécution de l'opération	Gratuit	Gratuit	
2322	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	N/A	NA	
2323	Emission de Prélèvement par une entreprise	10 000	TAFA	
2323	Paiement d'un prélèvement	N/A	N/A	
2323	Remise d'avis de prélèvement (support	N/A	NA NA	
	télétransmission)			
2326	Frais de prélévement impayé (sans provision) Rejet de prélévement à l'initiative du client	N/A N/A	N/A N/A	
23.21	SERVICES BANCAIR	ES	NA	
B: Conf instrum	ormément aux prescriptions de l'article 30 de la sents et procédures de mise en œuvre de la polit BCEAO.	décision n°397/12/2010 ique de la monnaie et du	portant régles, u crédit de la	
3.1.1	Virements reçus	Crédit au plus tard le cuvré suivant celui de virement	la réception du	
3.1.2	Remise de chèques	Crédit au plus tard le ouvré suivant celui de l		
3.1.3	Ramise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la valeur premier jour ouvré suh remise		
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiements de chéques	Débit le premier jour o celui du paiement ou d l'opératio	e l'exécution de	
3.1.5	Versements et retrait d'espèces	Crédit et débit le jour	de l'opération	
3.1.6	Livets d'épargne	suivant le jour du vers le premier jour de la	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait	
_			retrait	
3.2 -	Frais liés aux services b	ancaires	retrait	
3.2 -	Frais liés aux services b Dipóts d'esplores dans la banque du client quel que soit le guichet (tros acquitement des fais de finitre)		Gratuit	
	Dipôts d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement des			
3.21	Dispote d'exploses dans la benque du client quel que soit le guichel, lors avoquitement des fais de limites; Raitraits d'explores dans la banque du client quel que soit le guichel (lors avoquitement des	Gratuit	Gratuit	
3.21	Dipote d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors arquitement des frais de limite»). Retente d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (lors acquitement des finas de limite»).	Gratuit Gratuit	Grafuit Grafuit	
3.21	Digots d'esplores dans la banque du client quel que soit le galdete l'hos acquitement des frais de limbre) Retraits d'esplores dans la banque du client quel que soit le galdet (libra acquitement des frais de limbre) Emission chèque de banque en FCFA	Grahut Grahut N/A Euro : 2% + 22,000 Dollar: 4% + 720,000	Gratuit Gratuit N/A	
33.21	Dispote d'explores dans la benque du client quel que soit le guichel (bros surpitement des finals de limiter) Retraits d'explores dans la banque du client quel que soit le guichel (fices arquitement des finals de limiter) Emission chique de banque en FCFA Emission chique de banque en autres dinéses	Gratut Gratut NVA Euro : 2% + 22,000 Dollar - 4% + 27,000 Annulation chique : 50,000 en compensation) 8,000	Gratuit Gratuit N/A TAFA	
3.22 3.23 3.24 3.25	Dipote d'expèces dans la banque du client quel que soit le galchet (hos arquitement des frais de finitive) Retraits d'expécies dans la banque du client quel que soit le galchet (hos acquitement des frais de timbre) Emission chèque de banque en FCFA Emission chèque de banque en sutres deixes Rejet de chèque Demande d'opposition	Gratuit NA Euro : 2% + 22,000 Dollar: 4% + 27,000 Annulation cheque : 5,000 (en compensation) 8,000 (sars provision)	Gratuit Gratuit N/A TAFA TAFA	
3.21 3.22 3.23 3.24 3.25	Dispote of expotoes dame is banque du client quel que soit le pachet (bros avquitement dos fisis de limiter) Retraits d'expotoes dame la banque du client quel que soit le guichet (bros avquitement des fisis de limiter) Emission chique de banque en PCFA Emission chique de banque en autres dinèses Rejet de chique Demande d'opposition Incident sur compte Asis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-antit	Grabut NA Euro : 2% + 22,000 Dollar: 4% + 27,000 Arnalation chique : 5,000 (en compensation) 8,000 (sars provision) 2,500/seullet	Gratuit Gratuit NA TAFA TAFA TAFA	
3.21 3.22 3.23 3.24 3.25	Dispote of expotes dame is banque du client quel que soit le pachet (bros avquitement dos fisis de limiter) Retraits d'espotes dams la banque du client quel que soit le guichet (fins avquitement des fisis de limiter) Emission chique de banque en PCFA Emission chique de banque en autres dinées Rejet de chique Demande d'opposition Incident sur compte Asis à Tiers Détenteur (ATD), Saissie-antit	Grabut Grabut NA Euro : 2% + 22,000 Dollar: 4% + 27,000 Arnulation chapue : 5,000 (en compensation) 8,000 (sars provision) 2,500/seullet 5,000	Godult Godult NA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA	
3.2.1	Dispote of expotoes dame is banque du client quel que soit le pachet (bros avquitement dos fisis de limiter) Retraits d'expotoes dame la banque du client quel que soit le guichet (bros avquitement des fisis de limiter) Emission chique de banque en PCFA Emission chique de banque en autres dinèses Rejet de chique Demande d'opposition Incident sur compte Asis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-antit	Grabut NA Euro : 2% + 22,000 Dollar: 4% + 27,000 Arnalation chapue : 5,000 (en compensation) 8,000 (sars provision) 2,500/seullet	Gratuit Gratuit NA TAFA TAFA TAFA	
321 322 323 324 325 326 327 328 329	Digots d'explores dans la banque du client quel que soit le gabeth plora sequitement des frais de limbre) Retraits d'esplores dans la banque du client quel que soit le gabeth plora sequitement des frais de limbre) Emission chéque de banque en FCFA Emission chéque de banque en autres dinéses Rejet de chéque Demande d'opposition Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATID), Saisie-amit Protét Frais de circularisation	Gratuit NVA Euro : 2% + 22.000 Dollar: 4% + 27.000 Armation chiege 5.000 (sams provision) 2.500feutilet 5.000 10.000 30.000	Gratuit Gratuit NA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA	
3.21 3.22 3.23 3.24 3.25 3.26 3.27 3.28 3.29	Digots d'explores dans la banque du client quel que soit le galchel flora sequitement des frais de limbre) Retraits d'esplores dans la banque du client quel que soit le galchel flora seguitement des frais de limbre) Emission chéque de banque en FCFA Emission chéque de banque en autres dinéses Rejet de chéque Demande d'opposition Demande d'opposition Incident sur compte Asis à Tiers Détenteur (ATID), Saleis-amit Frais de circularisation Changement de signature	Gratuit NVA Euro : 2% + 22.000 Doller : 4% + 27.000 Armidiato chiega: 5.000 (sea compensation) 8.000 (sans provision) 2.500 (suite compensation) 8.000 10.000 Gratuit	Gratuit Gratuit NA TAFA TAFA TAFA TAFA Gratuit	
3.21 3.22 3.23 3.24 3.25 3.26 3.27	Digots d'explores dans la banque du client quel que soit le gabet le fice se orgalitement des frais de limbre) Retraits d'esplores dans la banque du client quel que soit le gabet fiches arquitement des frais de limbre) Emission chéque de banque en FCFA Emission chéque de banque en sutres derèses Rejet de chéque Demande d'opposition Demande d'opposition Incident sur compte Avis à Tires Détenteur (ATID), Saisie-arrit Protet Frais de circularisation Changement de signature Modification d'intitulé de compte	Gratuit NVA Euro : 2% + 22.000 Dollar: 4% + 27.000 Armidiator chiege 5.000 (sams provision) 2.500feuillet 5.000 Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit	Gratuit Gratuit NA TAFA TAFA TAFA TAFA Gratuit	

3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	5 000	TAFA
3.2.16	Frais de reclassement	N/A	N/A
IV -	AUTRES SERVICES (d	livers)	_
4.1	Frais de recherche de documents (en unité)		
4.1.1	0 à 30 jours	2 500	TAFA
4.1.2	0 à 60 jours	2 500	TAFA
4.1.3	60 à 90 jours	5 000	TAFA
4.1.4	Plus d'un an	10 000	TAFA
4.1.5	Supplément par photocopie	500/page	
4.2	Boîtes à lettres	N/A	TAFA
4.3	Location de coffre-fort	N/A	N/A
4.4	Frais de reproduction de clé	N/A	N/A
4.5	Demande de renseignements sur client	Gratuit	N/A
4.6	Demande de renseignements financiers	Gratuit	Gratuit
4.7	Demande de renseignements comp-tables (Commissaires aux comptes)	20 000	TAFA
4.8	Abonnement mensuel au site internet	N/A	N/A
4.9	Successions		
4.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	2 000	TAFA
4.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	0,10%	TAFA
4.9.3	Frais annuels de tenue de compte	Gratuit	Gratuit
4.1	Frais annuels sur compte inactif (créances amérées)	15 000	TAFA
4.11	Frais relatif saisle-arrêt avis à tiers détenteur ou opposition		
4.11.1	administrative Lettre d'avertissement	N/A	N/A
4.11.2	Lettre d'injonction	N/A	N/A
4.12	Attestation d'avoirs Reconstitution d'extrait de compte	2 500 N/A	TAFA N/A
V -	SERVICE DE BANQUE A D	NSTANCE	
5.1	Banque en ligne	Gratuit	Gratuit
5.2	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit	Gratuit	Gratuit
5.3	adossé) Virement électronique vers un	N/A	N/A
	autre établissement bencaire Banque par téléphone (accès au		
5.4	guide vocal)	N/A Epargne et	N/A
5.5	Service SMS	particuliers : 500	TAFA
5.6	Accès au senice de consultation et de gestion de compte sur intermet et internet mobile (seuls les coûts de connexion sont à la charge du client)	Gratuit	N/A
5.7	Téléchargement de fichiers WEB (de- mande de relevés de compte en ligne)	Grahuit	Gratuit
5.8	Transfert à partir d'une carte	N/A	N/A
VI-	GESTION DES INCIDENTS DI	E DATE:	
6.1	Frais de déclaration d'opposition		N/A
6.2	à la Banque Centrale Frais de main levée d'opposition		74.1
6.2	Banque Centrale	N/A	N/A
6.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	N/A	N/A
6.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	N/A	N/A
6.5	Lettre de déclaration à la CIP	N/A	N/A
6.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	N/A	N/A
6.7	Certificat de non-paiement	Gratuit	Gratuit
6.8	Autres frais pour incidents de paiements	N/A	N/A
VII –	OPERATIONS DE CHA	ANGE	
	Achat et vente de billets de	Euro: 2%	TAFA
7.1	banque	EUIO. 2 70	Der.

7.3	Achat et vente de chêques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Dollar : 2% + Commission : 2%	TAFA
7.4	Autres types d'opérations de change (autres devises)	4%	TAFA
VIII -	OPERATIONS DE C	REDIT	
8.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport	TBB + 3,5%	TAFA
8.1.1	au TBB+Marge) Decouvert en compte non convenu ou non formalisé (TBB+Marge)	TBB + 3,5%	TAFA
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (TBB+Marge)	TBB + 3,25%	TAFA
8.1.3	Facilités de caisse	TBB + 3,25%	TAFA
8.1.4	Autres crédits à court terme	TBB + 3,25%	TAFA
8.2	Crédits à l'habitat	N/A	N/A
8.2.1	Moyen terme (TBB+Marge)	N/A	N/A
8.2.2	Long terme (TBB+Marge)	N/A	N/A
8.3	Crédit-bail		
	* Mobilier	N/A	N/A
	*Immobilier	N/A	N/A
8.4	Autres opérations connexes aux opérations de crédit		
8.4.1	Frais de main levée d'hypothèque	15 000	TAFA
8.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Conditions Assureurs conventionnels	TAFA
8.4.4	Frais de main levée de promesse d'hypothèque	15 000	TAFA
8.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit	Gratuit
8.4.6	Frais d'impayé au remboursement	Gratuit	Gratuit
8.4.8	Frais d'état d'engagement Frais d'anticipation	Gratuit 1%	Grafuit
8.4.9	Frais d'étude de dossier de prêt	Gratuit	Gratuit
8.4.10	Autres opérations de crédit	N/A	N/A
0.4.10	Autres operations de creuit	IVA	INA
8.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	Conditions Assureurs conventionnels	
8.4.12	Avenant sur contrat de prêt	Min 10.000	TAFA
8.4.13	Modification simple (date d'échéance, N° de compte ou périodicité)	1%	TAFA
8.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Grahuit	Gratuit
8.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	N/A	NΑ
8.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement Frais d'échéance impayée (selon	Gratuit	Gratuit
8.4.17	périodicité)	1%	
	Ornelia in december	0.49	TAFA
	Commission d'engagement Frais et commissions	0,1%	TAFA TAFA
8.4.19		0,1% 0,10% + 9,800 3% l'an par mois indivisible	TAFA
8.4.19	Frais et commissions d'escompte Cautions et avais	0,10% + 9,800 3% l'an parmois indivisible	TAFA TAFA
8.4.19 8.4.20	Frais et commissions d'escompte Cautions et avais OPERATIONS AVEC L'I	0,10% + 9.800 3% l'an par mois indivisible	TAFA TAFA TAFA
8.4.19 8.4.20	Frais et commissions d'escompte Cautions et avais	0,10% + 9.800 3% l'an per mois indivisible ETRANGER Je zone UEMOA (fra naile 0,25%	TAFA TAFA TAFA
8.4.19 8.4.20 DX- 9.1 CI	Frais et commissions d'escompte Cautions et avais OPERATIONS AVEC L'I compensation régic compensation régic	0,10% + 9.800 3% l'an parmois indivisible ETRANGER la zone UEMOA (tra	TAFA TAFA TAFA ités hors
8.4.19 8.4.20 0X- 9.1 O	Frais et commissions d'escompte Cautions et auth OPERATIONS AVEC L'I Algue pupible à l'étranger ou dans compensation rigit	0,10% + 9,800 3% l'an par mois indivisible ETRANGER la zone UEMOA (tra naile 0,25% minimun10,000	TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA
8.4.19 8.4.20 DX- 9.1 Cl 9.1.1 9.1.1.1	Frais et commissions d'eccompte Cautions et avais Cautions et avais OPERATIONS AVEC L'I Compensation rigit Frais d'emaissement Frais de manipulation Frais de port de lettre Orieque l'écité en devises :	0,10% + 9,800 3% l'an par mois indivisible ETRANGER le zone UEMOA (fra par mois indivisible) N/A	TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA NA
8.4.19 8.4.20 DE- 9.1 C 9.1.1 9.1.1.1	Frais et commissions d'escompte Cautions et autis Cautions et autis CARLETIONS AVEC L'I CARLETIONS AVEC L'I CARLETIONS AVEC L'I CARLETIONS AVEC L'I Frais d'encaissement Frais de manipulation Frais de port de lettre	0,10% + 9,800 3% Fan par mois indivisible ITERANGER la zone UEMOA (fin anale 0,25% minimum10,000 NA 1 500	TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA
8.4.19 8.4.20 DE- 9.1 C 9.1.1 9.1.1.1	Frais et commissions d'escompte Cautions et autis OPERATIONS AVEC L'I OPERATIONS AVEC L'I OPERATIONS AVEC L'I Frais d'encaissement Frais de manipulation Frais de port de lettre Orique l'origin de noiess : commission de change en sus Frais d'impayés	0,10% + 9,800 3% Fan par mois indivisible TITRANGER Le zone UEMOA (fin naive orable 0,25% minimum10,000 N/A 1,500 0,20% 0,00% + trais correspondants	TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA
84.19 84.20 IX- 9.1 Q 9.1.1 9.1.1.1	Frais et commissions d'escompte Cautions et avais OPERATIONS AVEC L'I OPERATIONS AVEC L'I Frais d'excaissement Frais de post de lettre Chèque lipelé en deréses : commission de change en sus Frais d'impayés Chèques et éfets litres reçus de et payaite	0,10% + 9,800 3% l'an par mois indivisible ETRANGER 1a zone UEMOA (first paralle 0,25% minimun10,000 N/A 1 500 0,20% 0,20% 1500 (1,00% paralle 0,25% pa	TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA
84.19 84.20 9.1 C 9.1.1 9.1.1.1 9.1.1.2	Frais et commissions d'escompte Cautions et seals Componation régir	0,10% + 9,800 3% l'an par mois indivisible ETRANGER 1a zone UEMOA (first paralle 0,25% minimun10,000 N/A 1 500 0,20% 0,20% 1500 (1,00% paralle 0,25% pa	TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA
84.19 84.20 85- 9.1 O 9.1.1 9.1.1.1 9.1.1.2	Frais et commissions d'escompte Cautions et avais Cautions et avais OPERATIONS AVEC L'I OPERATIONS AVEC L'I Compensation rigit Frais d'encaissement Frais de manipulation Frais de port de lettre Orique libellé en divises : commission de change en sus Frais d'impayés Orique se élétris litres requi de papaid. Oriques et élétris litres requi de papaid. Oriques et élétris litres requi de papaid.	0,10% + 9,800 3% Fan par mois indivisible ITEANGER Le zone UEMOA (fin onside	TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA
84.20 84.20 81.0 9.1.1 9.1.12 9.1.13 9.1.14 9.2 9.2.1	Frais et commissions d'escompte Cautions et autis OPERATIONS AVEC L'I OPERATIONS AVEC L'I Pais d'encaissement Frais d'encaissement Frais de port de lettre Chèque libelé en devises : commission de charge en sus Frais d'impayés Chèques et effets libres reçus de et payable Chèques et effets libres reçus de compression régionale	0,10% + 9,800 3% l'an par mois indivisible ETRANGER La zone UEMOA (fra nate of the control of	TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA NIA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TA
84.20 DF 9.1.1 CF 9.1.1.1 9.1.1.2 9.1.1.3 9.1.1.4 9.2 9.2.1	Frais et commissions d'escompte Cautions et melis Cautions AVEC L'I Arque papable à l'Arternor controlle Componsation région Frais de maniputation Châque l'Eelé en Ceréses : commission de change en sus Frais d'impayés Châques et effirs libres reçus de les payable Frais d'encaissement	0,10% + 9,800 3% l'an par mois indivisible 18 zone (EMOA (first and) 19 zone (EMOA (first and) 19 zone (EMOA (first and) 10 zone (EMOA (first and)	TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA TAFA NA TAFA TAF

	9.2.5	Frais de port de lettre	1 500	TAFA
	9.2.6	Frais sur chèque en souffrance	N/A	N/A
	9.2.7	Frais fixe d'impayés	0,30% minimum 15,000 + frais correspondents	TAFA
	9.3	Emissions de chèques de banque à destination d'un pays étranger		
	9.3.1	Frais de dossier	Euro : 2% + 22.000 Autres : 4% + 27.000	TAFA
	9.4	Transferts		
	9.4.1	Transferts zone UEMOA (commission fixe)	- De 1 à 100.000.000 (min : 3.000; max : 45.000) - De 100.000 à plus (min : 30.000; max : 150.000)	TAFA
	9.4.2	Transferts hors zone UEMOA		
	9.4.2.1	Virement hors UEMOA (transfert SWIFT avec change en autres devises)	0,40 % - Min : 30,000	TAFA
	9.4.2.2	Virement hors UEMOA (transfert SWIFT sans change)(Euro)	0,20 % - Min : 15.000	TAFA
	9.4.5	Autres types de transferts	0,25% Min 5000	TVA
t				
t				
t				
t				
t				
OA				





(à compter du 1er Janvier 2022 & Montants HT et en FCFA) CONDITIONS GENERALES DE BANQUE APPLIQUEES AUX « ENTREPRISES & O.N.G. »

	1.1 Conditions d'	ouverture de compte	
	1.1.1 Ouverture de compte (avec remis	e de la Convention de comp	ote)
1.1.1.1	Dépôt à terme Société, ONG et Associations	Gratuit	Gratuit
1.1.12	Compte d'instruments financiers (Société) à décliner par type d'instrument	Gratuit	Gratuit
1.1.1.3	Compte courant	Gratuit	Gratuit
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouventures de comptes	Gatuit	Gratuit
1.1.1.5	Autres types de comptes	Gatuit	Gratuit
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au comptle courant	Gratuit	Gratuit
1.2-	Conditions de clôtu	re de compte	
1.2.1	Dépôt à terme Société, ONG et Associations	Gratuit	Gratuit
1.22	Compte d'instruments financiers (Société) à décliner par type d'instrument	Gratuit	Gratuit
1.2.3	Compte courant (Société et entreprise individuelle)	Gratuit	Gratuit
1.2.4	Lettre de clôture juridique	NA	NA
1.2.5	Autres types de clôture de compte	Gratuit	Gratuit
	II- SERVICES RATTACHES AU FON	023197	E
21-	Gestion du c Conditions débitn	- 20	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	8,50%	TAFA
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	0,025%	TAFA
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit du compte courant	0.0120% minimum 400	TAFA
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	1,00%	TAFA
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	2,00%	TAFA
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Entreprises : 5.000 ONG : 2.500 Société : 5.000	TAFA
2.1.1.7	Arrêté de compte	Gatut	Gratuit
2.1.1.0	Relevé d'Identité Bancaire (RIB) Relevés de c	Gratuit	Gratuit
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit	Gratuit
2.1.22	A la demande (mois en cours)	1.000/page	TAFA
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	1.000/page	TAFA
2.1.3	Attestation bancaires		
2.1.3.1	Attestation de solde	25 000	TAFA
2.1.3.2	Attestation de non engagement	20 000	TAFA
	etc.		
2.1.3.3	etc. Autres types d'attestations bancaires (références financières)	50 000	TAFA
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	50 000 N/A	TAFA
	Autres types d'attestations bancaires (références financières) Frais de timbre pour versement		
2.1.4	Autres types d'attestations bancaires (références financières) Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	NA NA	100
2.1.4	Autres types d'attestations bancaires (références financières) Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	NA NA	100
21.4 21.5 21.6	Autres types d'attestations barcaires (références francères) (références francères) Frais de timbre pour versement d'espèces en compte Frais pour procuration Conditions créditrices	NA 5000	100 TAFA
2.1.4 2.1.5 2.1.6 2.1.6.1	Autres types d'attestations bancaires (péderaces francères) (péderaces francères) Frais de timbre pour versement d'espéces en compte Frais pour procuration Conditions créditrices Produits d'épargne	NA 5 000 3 50% (an Nègociation en fonction du montrer et de la durée.	100 TAFA IRC
21.4 21.5 21.6 21.6.1 2.1.6.2 2.1.6.3	Autres types d'attestations bancaires (références francères) (références francères) Frais de timbre pour versement d'espèces en compte Frais pour procuration Conditions créditrices Phoduis d'épargne Autres dépôts Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme Autres conditions créditrices	NA 5 000 3 50% fan Négociation en fonction du montant et de la durée. Négociation en fonction du montant et de la durée.	TAFA IRC
21.5 21.6 21.6.1 21.6.2 2.1.6.3	Autres types d'attestations bancaires (références financières) Frais de finthre pour versament d'espèces en compte Frais pour procuration Conditions créditrices Phoduls d'épargne Autres dépôts Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	NA 5 000 3 50% fan Négociation en fonction du montant et de la durée. Négociation en fonction du montant et de la durée.	TAFA IRC IRC

	CON	DITIONS	s
22.1.1.1	Nicos barillas adambia	NA NA	NA.
22.1.1.1	Chèques barrés/non endossables Chèques non barrés/vignette	NA NA	100 / Feuillet
		3723	
22.1.1.3	Lettre-chiques	NA NA	NA
22.1.1.4	Chèques de Guichet sur place Chèques de banque UEMOA	3000/ Feuillet NA	TAFA NA
22.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	30,000	TAFA
2212	Certification de chéque Me 3.000 Mar 5.000		TAFA
221.3	Frais pour annulation chèque de banque	NA	NA
221.4	Opposition sur chéque ou chéquier par l'émetteur	2.500 / feuillet	TAFA
221.5	Renowellement d'opposition sur chéque ou chéquier par l'émetleur	2.500 / feuillet	TAFA
221.6	Frais de destruction de chéquier Frais de rejet impayé suite à l'absence	Gratuit 8000 Chéque SONBANK	Gratuit
22.1.7	ou l'insuffisance de provisions	15000 Chèque autres banques	TAFA
2.2.1.8	Forfait chêque impayê < à Montant X FCFA (montant à préciser)	8 000	TAFA
221.9	Expédition de chéquier à domicile (pli simple)	5000	TAFA
22.1.10	Expédition de chéquier à domicile (pli recommandé)	8000	TAFA
221.11	Frais sur chèques impayés	NA NA	NA
22.1.12	Assurance perte et vol des moyens de paiement	NA NA	NA
222	Cartes bancaires		
22.2.1	Renouvellement/ Cotisation annuelle Carte interbancaire internatio-	Gratuit	Gratuit
22.2.1.1	nale (nationale ou UEMOA)	5000	TAFA
222.1.1.1	Coût des retraits aux Guichets automa-tiques de banque (GAB) de la banque	Gratuit	Gratuit
222.1.12	Coût des retraits aux Guichets automa-tiques de banque (GAB) de la banque des confrères de la zone UEMOA	500	TAFA
222.1.1.3	Consultation de solde	Gratuit	Gratuit
2.2.1.1.4	Mini relevé	200	TAFA
222.1.1.5	Frais de gestion mensuels	Galuit	Gratuit
222.1.1.6	Frais de gestion annuels	Frais de gestion annuels	Frais de gestion annuels
22.2.1.2	Carte interbancaire internationale (VISA)	NA	NA
22.22	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	NA NA	NA
22.23	Confection de carte en urgence	NA NA	NA
22.2.4	Frais de réconfection de carte (sauf défectuosité)	8.000 Carte BUKATA 8.000 Carte ASSUSU	TAFA
22.2.5	Réédition du code confidentiel	5	TAFA
22.26	Demande d'autorisation pour dépassement plafond	NA NA	NA
22.2.7	Opposition carte		
22.2.7.1	par le client ; perte ou vol	Gratuit	Gratuit
22272	par la banque : usage abusif (Société)	Gratuit	Gratuit
22.28	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Grabit	Gratuit
22.29	Modification de contrat (carte, plafond)	NA NA	NA
22.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	5 000	TAFA
22.2.11	Ouverture de dossier de fraude	NA NA	NA
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes VISA	NA NA	NA
22.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition; consultation/édition de solde historique	Gatuit	Gratuit
22.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Guichets Automatiques de Banque (DAB)		
		Grahit	

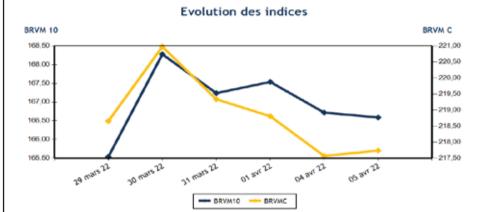
Total burst (BOK) (AB BOK) 300 764 121 Inspire for place to be about a direct and continued and continue		(OMI ENO)	Gratuit	Gratuit		3.2 – Frais liés aux serv	Ives nativaties	
Companient active and other income and provided in the companient of the companien			500	TAFA	321	quel que soit le guichet (hors acquitement	Gratuit	Gratuit
Consideration on the law	222132	Automatiques de Banquesi			322	Retraits d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement	Gratuit	Gratuit
Total Section Section Section Section 1982 19					323		NA	NA
1221 Private State Color		* Consultation/édition de solde dans les						
1231 Victoria State	22214				324	devises	Dollar : 0,4% + 27.000 Annulation chèque :	TAFA
Prince P		* Dans la zone UEMOA	Gratuit	Gratuit	325	Reiel de chènne	N/A	NA.
221121 Winnert and pas and pas Grand G		* Hors Zone UEMOA	NA	NA				121
	2.2.3.1	Virements			327		500	TAFA
222121 Winner Lang Same and lane Grand	223.1.1		Gratuit	Gratuit		2.0		
	223.12		Gratuit	Gratuit	329	Frais de circularisation	15 000	TAFA
223.14 Winter than 1,000,4,000 Mo. 2000 1964 122 Compressed games in Contract Con	223.1.3		Gratuit	Gratuit				20000
2215 Non-register of Normal Personner	223.1.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-		TAFA				
22315 Colde du deuser 2200 TAPA		Mise en place de Virement Permanent	MBX 45,000			100 100 1000	70.3	120 v1
223.15 Education designations SSD TAPA		local ou autre	2500	TAFA			2,574	10000
2211 Service de Viennes Loquello de local de Seale 2011 Finis de reclamental 5,000 PAR 2211 Mans e para de la basissimo de Politicores III Mans e para de la basissimo de Politicores III Mans e para de la basissimo de Politicores III Mans e para de la basissimo de Politicores III Mans e para de la basissimo de Politicores III Mans e para de la basissimo de Politicores III Mans e para de la basissimo de Politicores III Mans e para de la basissimo de Politicores III MAN						Frais de saisie attribution Avis à tiers	120.00	16050
22212 Primer de protoco in but no 1000 Topical Section 2			300	INTA		Détenteur (ATD)	2000	070000
22222 Part of part of backward or with part of par		télétransmission)		100.000				
Per per place of laurisation of control 2000 TAPA 22222 Declare de laborar Committe Control C			10 000	TAFA	3.2.17 N-1	Autres types de services bancaires AUTRES SERVICES (dive	NA (S)	NA
Eclosific di lipication Grand Grand Grand Grand 412 Gi 16 Spars 2000 TAA 22222 Ensistant de l'acception sur avoir de management de montre de montr		Prélèvement			4.1			
22222 Finis Control nat and de MA NA NA 113 60 18 (pars 500 74A 122222 Finis Control na Vicinity (part of the vicinity (p		21237993174734935			4.1.1		2 500	TAFA
### 1998 Private from the commence of the comm			2000		4.1.2	0 à 60 jours	2 500	TAFA
2222.8 Parent for Pathement (sup- providence) (sup- size of up prisement a finisher du det 22222.8 Rept du prisement a finisher du det 222222.8 Rept du prisement a finisher du det 22222.8 Rept du		Prélèvement Emission de Prélèvement par une						
Prior de prisidement la production de compresso NA			11.11	77.2				
2212 Find dy prilement injuryle jours packed in NA NA NA Priss de reproduction de cile NA NA NA 22123 Rept dy prisement injuried du Celet NA NA NA NA A Secretaria injuried du Celet NA NA NA NA A Secretaria injuried du Celet NA NA NA NA A Secretaria injuried du centralizaria de managemente sur desti Gradult Gr	900000					10 1000 KI	20.0	NA
The provision of the present all include du NA	22321	Mariana and the same of the same of	NA.	NA.	4.3	Location de coffre-fort	NA	NA
Clear NA	22328		NA	NA	4.4	Frais de reproduction de clé	NA	NA
22331 Frais denoisement or effets 5000 TAFA 22332 Frais denoisement or effets 1000 TAFA 22332 Frais denoisement or effets 1000 TAFA 22334 Commission de transcere se effets 1000 TAFA 22335 Instell 11% TAFA 22336 Part de latte 5000 TAFA 22337 Frais de processor fetos 5000 TAFA 22338 Part de latte 5000 TAFA 22338 Part de latte 5000 TAFA 22338 Part de latte 5000 TAFA 22339 Frais de processor fetos 5000 TAFA 2339 Frais de processor fetos 6000 TAFA 2339 Frais de processor fetos 6000 TAFA 2339 Trais de processor fetos 6000 TAFA 2330 Trais de processor fetos 6000 TAFA 2331 Vereneris reque de chéque contra fetos fetos fetos fetos recessor fetos fetos fetos fetos fetos recessor fetos fe	22329		NA	NA	4.5	Demande de renseignements sur client	Gratuit	Gratuit
22332 Frais d'ercaissement sur effets d'accompagnaters 1900 1974 22333 Commission de bonderseu 5000 1974 22334 Commission de bonderseu 5000 1974 22335 Intérêt 19% 1974 22336 Part de latte 19% 1974 22337 Frais de protegion de bonderseu 1500 1974 22338 Part de latte 1500 1974 22338 Part de latte 1500 1974 22339 Frais de protegion d'achience Grabit Commission favore de la commission de la commission de la commissi	2233	Effets de commerce			4.6		Gratuit	Gratuit
22332 Frais of excalescent au effets 10,000 + hais corresponders 10 TAFA (Commission de brothereau 5,000 TAFA 4,000 Minimals of excession de brothereau 5,000 TAFA 4,100 Minimals of excession de brothereau 5,000 TAFA 4,111 Frais do decisior de soccession 4,111 Frais de decisior de soccession 4,111 Frais de decisior de soccession 10 minimals de la mortal de la minimals de la mortal de la minimals de la mortal de la m	2233.1	Frais sur paiement d'effets	5000	TAFA	4.7	Demande de renseignements financiers	Gratuit	Gratuit
22334 Commission de bardereau 5 000 TAFA 22335 Intelett 11% TAFA 22336 Port de latte 1500 TAFA 22337 Finis for profit 2000 TAFA 22338 Finis de proviption d'ebbarde 5 000 TAFA 22338 Finis de proviption d'ebbarde 5 000 TAFA 22338 Finis de proviption d'ebbarde Comunity 22339 Finis de proviption d'ebbarde Grault 22330 Finis de proviption d'ebbarde Grault 22330 Autre effets de commerce NA NA 22330 Finis de proviption d'ebbarde Grault 3.1 Dates de valleurs appliquetes 3.1 Dates de valleurs appliquetes 4.13 Finis annuels au compts incett (orderous proviption de la valleurs appliquetes 4.13 Finis muelt soile annuels au compts incett (orderous proviption de la valleurs appliquetes 4.13 Finis muelt soile annuels au compts incett (orderous proviption administrative) 3.1 Dates de valleurs appliquetes 4.13 Finis muelt soile annuels au compts incett (orderous proviption administrative) 4.13 Finis muelt soile annuels au compts incett (orderous proviption administrative) 4.14 Attention d'autics 4.15 Reconstituor d'existe à l'accompts 4.16 Autres ligner de services NA NA 3.11 Vivenerts les pur d'existe d'exist	22332	Frais d'encaissement sur effets	10.000 + frais	TAFA	4.8		20 000	TAFA
22336 Port de latre 11% 12% 14% 22338 Prot de latre 11% 1500 13% 4411 Finis d'ouverur de desirer de societier de societier de 2000 13% 22338 Finis de prosét 20 000 13% 4412 Finis de desirer de societier de societier de 2000 13% 22338 Finis de prosét 20 000 13% 4412 Finis de desirer de societier de societier de 2000 13% 22339 Finis de prosét de la comercia NA NA NA 223330 Finis de prosét de la comercia NA NA NA 223330 Finis de prosét de la comercia NA NA NA 223330 Finis de prosétier de la comercia NA NA NA 223330 Finis de prosétier de la comercia NA NA NA 223330 Finis de prosétier de la comercia NA NA NA 223330 Finis de prosétier de la comercia NA NA NA 223330 Finis de prosétier de la comercia NA NA NA 223330 Finis de prosétier de la comercia NA NA NA 223330 Finis de prosétier de la comercia NA NA NA 2331 Virements legas de valours appliquetes 2433 Finis selection ou opposition administrative 25000 TAFA 2331 Virements legas de chieque duré suivant de la crédit de la ECSAO 445 Finis selection de desir de comercia NA NA NA 245 Finis selection de desir de comercia NA NA NA 245 Finis selection de desir de comercia NA NA NA 245 Finis selection de desir de comercia NA NA NA 245 Finis selection de desir de comercia NA NA NA 245 Finis selection de desir de comercia NA NA NA 245 Finis selection de desir de comercia	22333	Comnission de bordereau	5 000	TAFA	4.9	Abonnement mensuel au site internet	NA	NA
22338 Port de latre 1500 10FA 22338 Port de latre 5000 10FA 22338 Friais de provide 20000 10FA 22338 Friais de provide 20000 10FA 22338 Friais de provide 20000 10FA 22339 Friais de provigition d'échèrere Graluit Graluit 8.1 SERVICES BANCAISES 3.1 Dates de valeurs appliquées 4.13 Friais annués sur compte incatif (ordencies provides de la commercie NA NA 4.13 Friais annués sur compte incatif (ordencies graluit Graluit 8.1 SERVICES BANCAISES 4.13 Friais annués sur compte incatif (ordencies graluit Graluit 8.1 Dates de valeurs appliquées 4.13 Friais annués sur compte incatif (ordencies graluit Graluit 4.14 Altres d'injonction NA NA 3.1.1 Virenerés insque de décision n' 3971/2000 porteut régies, incluments 4.14 Altres d'injonction NA NA 4.15 Reconstitution d'existe d'un sur de la cried de la BECEAD 4.16 Autres lypres de services NA NA NA 3.1.1 Virenerés insque de châque de la cried de la princip pur couré suiver ceté de la cried de la princip pur de la cried de la princip	223.3.4	Commission d'endos	5 000	TAFA			Gratuit	Gratuit
22337 Frais file 5000 TAFA 22338 Frais de prorégion et dechérance Graul Graul Graul Graul Frais de prorégione et sont facil y 2000 TAFA 22338 Frais de prorégion et dechérance Graul	22335	Intérêt	11%	TAFA	4.11	Successions		
22338 Frais de provigition d'el-héricos Graul Graul 4.113 Frais annués sur compte nout (prémieres des l'extrements de l'extrement de compte 0.10% 1747A 4.113 Frais annués de treux de compte 0.10% 1747A 4.113 Frais annués sur compte inactif (prémieres Graulut Gratulut arrèle per la compte nout s'activité de l'extre d'activité de l'extre d'activité de l'extre d'activité de l'extre d'activité d	22336	Port de lettre	1500	TAFA	4.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession		
22339 Frais de proropation d'échèreuxe Graiul Graiul 4113 Frais amusés de treux de compte 0,10% TAFA 2233.10 Autre effets de commerce NA NA NA 3.1 Dates de valeurs appliquées 4.13 Frais amusés au compte insulf (orbances graiul Gra					4.11.2		2000	TAFA
223.5.10 Autre effets de commerce NA NA 3.1 — Dates de valeurs appliquées 3.1 — Dates de valeurs appliquées 4.13 Frisis maiff saide-amitique à ders défention ou opproficie de la frechise à des des défentions ou opproficie de la frechise de les des des des des des des des des des d					4.11.3	Frais annuels de tenue de compte	0,10%	TAFA
3.1 - Outlins de valeurs appliqueles 4.13 Firs mell asservant flant à les soldéren no upprofision administration 4.13 Firs mell asservant flant à les soldéren no upprofision administration **Lette d'amplication d'inscription **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **NA **NA 4.15 Reconstitution d'existe 4.15 Reconstitution d'existe **Lette d'amplication **NA **NA 4.16 Abtres lignes de services **NA **NA 4.16 Autres lignes de services **NA **NA **NA **Attes lignes de services **NA **NA **NA **NA **Lette d'amplication **NA **NA **NA **Lette d'amplication **NA **NA **NA **Lette d'amplication **Lette d'amplication **NA **NA **NA **Lette d'amplication **NA **NA **NA **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **NA **NA **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **NA **NA **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **NA **NA **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **Lette d'amplication **NA **NA **Lette d'amplication **Lette d'amplica	1970 S. (1)	77 77			4.12		Gratuit	Gratuit
# Letter d'acrissement **Letter d'acrissemen	2.5	SERVICES BAYO	ARES		4.13		20 000	TAFA
### Altestation of analysis of the decision of 3871/2010 portient riginal, instruments of procedures de marker de la protifique de la morraise et du crédit de la RESEAU Viennetti seque	3.1 -	Dates de valeurs a	ppliquées					
Obed to sput to the primer par our susmer doubt de tendepoin du vienner to complet our duré suivant doubt de tendepoin du vienner to complet our duré suivant doubt de tendepoin du vienner to complet our duré suivant doubt de l'encissement our suivant du le l'encissement our suivant du de l'encissement our suivant du le l'encissement our suivant de l'encissement our de l'encissement our l'encis de l'e							NA	NA
4.15 Reconstitution deat at the compte NA NA	3.1.1	Virements recus			4.14	Attestation d'avoirs	2500	TAFA
Deficit au plus tant le premier pur ouver suivant coluir de l'encaissement					4.15	Reconstitution d'extrait de compte	NA	NA
3.1.4 Verments dens diffestion of effects of incomplet du jour de la remise, crédit elements series, consciliation of effects, palments de chiques control descriptions de la remise crédit de remise could de parties par our de la remise could de parties de chiques could de la remise could de la remise could de parties de could de consciliation et de could de consciliati	3.1.2	Remise de chéque						NA
Single on large or grant Single on large or grant	3.1.3	Remise d'effets à l'escorrole						
2.1.4 palements de châques lear y premier par a ver suivert coal de la mente e chât de sente e coal de la mente e la mente e coal de la mente e co								1,000
S4 gestion de course sur internet d'internet contract de contract	3.1.4					établissement bancaire		
sesment et débit le premier jour de la númera en débit le premier jour de la númera en décident la natival 5.5 Téléchargement de fichiers WEB	3.1.5	Versements et retrait d'espèces	Crédit et débit le jou	de l'opération	5.4	gestion de compte sur internet et internet	Grahiit	Gratuit
					4.5			

5.6	Autres types de senices banque à distance	Gratuit	Gratuit
6.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	NA	NA
6.2	Frais de main levée d'opposition Banque Centrale	NA NA	NA
6.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	NA NA	NA
6.4	Lettre de relance pour comple débiteur (pli	NA.	NA
9.7	recommandé)		
6.5	Lettre de déclaration à la CIP	NA 8000 Chèques	NA
6.6	Friais de rejet de chêque impayê suhe absence ou insuffisance de provision	SONBANK 15000 autres Banques	TAFA
6.7	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	8 000	TAFA
6.8	Certificat de non-paiement	Gratuit	NA
6.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiements	Gratuit	NA
VI-	OPERATIONS SUR TITRES		N)
7.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	NA	NA
7.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	NA	NA
7.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	NA	NA
7.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratule)	Gratuit	Gratuit
7.5	Relevés mensuel (gratuit)	Gratuit	NA
7.6	Relevés de titres à la demande	NA	NA
7.7	Autres types d'opérations sur titres	NA	NA
8.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat)	Euro:2%	TAFA
8.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commissions à prévoir)	2%	TAFA
8.3	Achat et vente de chéques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Dollar : 2% + Commission : 2%	TAFA
B.4	Autres types d'opérations de change (autres devises)		TAFA
χ-	OPERATIONS DE CREDIT		
1	Crédit de trésorerie (baux d'intérêt à déterminer par rapport au 1984-Marge)	12,25%	TAFA
1.1	Découvert en compte non convenu ou non formatisé (TBS+Marge)	12,50%	TAFA
9.12	Découvert en compte convenu et formalisé (TBB+Nkinge)	12,25%	TAFA
1.13	Crédits à court terme (MTD + Marge)	12,25%	TAFA
9.1.4	Autres crédis à court terme (NTD + Marge)	12,25%	TAFA
9.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD + Marge)	11,00%	TAFA
9.1.6	Crédit-bail		
1.6.1	Mobiler	NA	NA
1.6.2	Innobile	NA NA	N/A
9.1.7	Financement en devises	NA	NA
9.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	12,25%	TAFA
1.1.9	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	TBB + 2%	TAFA
1.11	Facilités de caisse et avances (type à définir)	12,25%	TAFA
9.1.12	Prêt de consolidation de découvert	12,25%	TAFA
9.1.13	Autres types de crédit de trésorerie	12,25%	TAFA
92	Crédis par signature		
3.4			
921	Caution sur marchés		

bit	9.3.1	Main levée hypothèque partielle ou totale (hors frais		
	9.3.2	notariés et d'enregistrement) Avenant sur contrat de prêt	Min 10.000	TAFA
4	933	Modification simple (date d'échéance,	20.000	7151
A	8.3.3	N° de compte ou périodicité)	20 000	TAFA
A	9.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit	Gratuit
4	9.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	12 000	TAFA
\	9.3.6	Demande de décompte	NA	NA
4	9.3.7	Demande d'édition de tableau d'amorfissement	Gratuit	Gratuit
	9.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	1%	TAFA
A	9.3.9	Commission d'engagement	0,10%	TAFA
	9.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt		
	9.3.10.1	Frais et commissions d'escompte Cautions et avals	1% 3% l'an par mois indivisible	TAFA
	χ-	OPERATIONS AVEC L'ETRAN		_
		10.1 - Encaissement chèque et effe	et en devises	
	10.1.1	Euro		
it	10.1.1.1	Commission prorogation - commission rapatriement	Prorogation : 10.000 Rapatriement : 10.000	TAFA
	10.1.1.2	Commission d'encaissement	0,25 % minimum 10.000	TAFA
	10.1.1.3	Frais d'envoi	5,000	TAFA
	10.1.1.4	Provision pour retour de chêque impayê	0,30% minimum 10.000 + frais correspondants	TAFA
A A	10.1.1.5	Avis de sort / SWIFT	Auis de sort : 3.000/ message SWIFT : 7.000	TAFA
	10.1.2	Autres devises		
	10.1.2.1	Commission de change	0,20%	TAFA
	10.1.2.2	Commission d'encaissement	0,25 % minimum 10.000	TAFA
	10.1.2.3	Frais d'enici	5,000	TAFA
	10.12.4	Ais de sonSWFT	Auis de sort : 3.000/ message SWIFT : 7.000	TAFA
A	10.1.2.5	Provision pour retour de chêque impayé	0,30% minimum 10,000 + frais correspondants	TAFA
A		10.2 - Emission de chéques et effe	ts en devises	
4	102.1	Euro Frais de dossier	5000	TAFA
	1021.1	Commission de transfert	0,25 % minimum 10,000	TAFA
	1021.3	Tae	BCEAO : 0,6%	NA NA
	10.2.1.4	Frais Swift	7 000	TAFA
	10.2.1.5	Frais lés à l'autorisation de change	6 000	TAFA
\	1022	Autres devises Frais de dossier	50 000	TAFA
	10222	Tae	BCEAO: 0,6%	NA
1	10223	Frais Swift	7000	TAFA
	10224	Frais lés à l'autorisation de change	6 000	TAFA
	10225	Autres types d'opérations avec l'étranger (diverses attestations)	50 000	TAFA
A	10.3 -	Transferts		
A	10.3.1	Transferts zone UEMOA (commission five)	Cf. conditions de transfert	TAFA
	10.3.2	Transferts zone hors UENCA		NA
·A	10.3.2.1	Virement hors UEMOA (transfert SNIFT sans change en autres devises)	0,40 % - Min : 30,000	TAFA
A	10.3.2.2	Virement hors UEMOA (transfert SWIFT sans change) (Euro)	0,20 % - Min : 15.000	TAFA
	10.3.3	Autres types de transferts	0,25%+10000 Min	TVA
	10.4.	Onérations documentain	os.	

10.4.1	Remise documentaire import	0,30% minimum 20.000	TAFA
10.4.2	Remise documentaire export	0,30% minimum 20.000	TAFA
10.4.3	Crédit documentaire import		
10.4.4	Ouverture de Credoc	0,30% minimum 20,000 trimestre indivisible	TAFA
10.4.5	Utilisation du Credoc	0,30% minimum 20.000	TAFA
10.4.6	Modification du Credoc	20 000	TAFA
10.4.7	Crédit documentaire export	0,88 % + 79,000	TAFA
10.4.8	Domiciliation recettes d'exportation	Gratuit	Gratui
10.4.9	Lettre de crédit	NA	NA





Actions	Niveau	Evol. Jour	
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 554 406 052 299	0,08 %	
Volume échangé (Actions & Droits)	144 502	-53,92 %	
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	646 726 052	205,83 %	
Nombre de titres transigés	42	-2,33 %	
Nombre de titres en hausse	17	70,00 %	
Nombre de titres en baisse	14	-39,13 %	
Nombre de titres inchangés	11	10,00 %	

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BICI CI (BICC)	6 340	7,46 %	-14,32 %
SAPH CI (SPHC)	5 480	5,38 %	5,49 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	800	3,90 %	28,00 %
PALM CI (PALC)	9 350	3,54 %	33,76 %
SICABLE CI (CABC)	1 140	3,17 %	12,32 %

Volumes et valeurs transigés 3 000 2 500 000 2 500 2 000 000 2 000 1 500 1 000 000 SFCF 1 000 500 000 500 VOLUME --- VALEUR

Obligations	Niveau	Evol. Jour	
Capitalisation boursière (FCFA)	7 624 823 658 392	-0,13 %	
Volume échangé	345	197,41 %	
Valeur transigée (FCFA)	3 330 970	201,66 %	
Nombre de titres transigés	6	50,00 %	
Nombre de titres en hausse	0		
Nombre de titres en baisse	4		
Nombre de titres inchangés	2	-50,00 %	

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	5 920	-7,50 %	15,63 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 405	-6,33 %	-16,37 %
TOTAL SN (TTLS)	2 505	-5,11 %	26,84 %
NESTLE CI (NTLC)	6 500	-3,63 %	41,15 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 010	-2,88 %	5,21 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	117,13	-1,03 %	6,38 %	21 494	56 403 920	40,44
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	517,65	-0,02 %	15,33 %	33 590	436 994 400	8,69
BRVM - FINANCES	15	79,31	0,44 %	2,83 %	61 317	81 592 387	10,75
BRVM - TRANSPORT	2	533,82	0,00 %	-14,19 %	7 676	16 899 620	8,90
BRVM - AGRICULTURE	5	285,75	2,88 %	17,44 %	5 007	27 105 545	18,22
BRVM - DISTRIBUTION	7	421,50	-1,89 %	3,45 %	14 586	26 563 385	26,84
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 807,64	0,00 %	100,69 %	832	1 166 795	8,48
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-				-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	12,56	
Taux de rendement moyen du marché	5,43	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,30	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	98	
Volume moyen annuel par séance	1 717 169,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 861 446 334,51	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,07	
Ratio moyen de satisfaction	6,58	
Ratio moyen de tendance	214,14	
Ratio moyen de couverture	46,70	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	2,06	
Nombre de SGI participantes	27	

<u>Définitions</u>

olume moyen annuel par séance Ratio moyen de liquidité Ratio moyen de satisfaction

- Valeur moyenne annuelle par séance
- Ratio moven de tendance
- = Volume annuel échangé / nombre de séances
- = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente) = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)







Taux moyen de rotation

Taux de rendement moven

Taux de rentabilité moyen





moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif

= moyenne des taux de rentabilité des actions cotées



= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)

= moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende

= (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

/M - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18,Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org



- Av. proche, rue en face de l'eglise Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN ■001 BP 8690 RP
- uca@ucasgi.com
- **©** (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
- **(229) 21 31 00 21**
- www.ucasgi.com



immeuble SGI-Bénin 01 BP 4546 Cotonou. Tél: (229) 21 31 15 41

21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES Groupe BMCE BANK

BOA CAPITAL SECURITIES Siège BOA Benin, **Boulevard de France** Tel: (229)

21315343/64182121

AGI

SOCIETE DE **BOURSE**

Immeuble de l'Africaine des Assurances Face à la Direction de l'Emigration Immigration

> 01 BP 8668 RP Cotonou □ contact@agi-agi.com

+229 21318733 % +229 21316065



Immeuble Air Gabon 01 BP 6002 COTONOU BENIN Tél: (229) 21 31 88 35 / 21 31 88 36



Semaine de l'énergie

Rendez-vous de vulgarisation des efforts au Bénin

Le lundi 04 avril 2021, le ministre de l'énergie, Dona Jean-Claude HOUSSOU a procédé à Cotonou, au lancement officiel des activités de la semaine de l'énergie électrique, dixième édition. Plusieurs activités sont prévues dans ce cadre dont des expositions, des formations et échanges avec les professionnels des médias. Plusieurs partenaires à divers niveaux et différents acteurs du secteur y prennent part.

• Bidossessi WANOU

es réalisations et efforts du Bénin exposés au grand public à Cotonou, Porto Novo et dans d'autres régions du pays. C'est à la faveur de la deuxième édition de la semaine de l'énergie qui a ouvert ses portes lundi à Cotonou. Cette semaine vise à permettra au public de se déplacer vers les services du ministère de l'énergie partout sur le territoire pour aller constater ce qui s'y fait, selon Gérard ZA-GRODNIK, Directeur Général de la SBEE. C'est en effet une occasion unique d'inviter les populations à venir sur les lieux de travail, notamment dans les agences clientèles, les centres techniques centraux pour échanger et discuter des questions qui les préoccupent. Mais avant, le Dg a présenté les grandes réalisations dans le secteur ces dernières années notamment à la SBEE. Coordonnateur du MCA Bénin Représentant des PTF, Gabriel DEGBEGNI a précisé qu'au cours de cette



semaine de l'énergie, l'activité des PTF sera également vulgarisée sur certains stands notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique et surtout l'exploitation du système solaire domestique. C'est également l'occasion pour lui de réitérer l'engagement des PTF à continuer par soutenir les efforts du Bénin. En procédant au lancement de la semaine, le ministre de l'énergie Dona Jean-Claude Houssou est revenu sur les efforts et performances du ministère. « Notre pays a tourné dos au triste phénomène de délestage », a-t-il souli-

gné. Il a rappelé également l'expérience de la première édition tenue en 2019 et qui a connu un franc succès. Il y a lieu de rééditer l'exploit. « Ainsi du 04 au 09 avril, des structures sous tutelle ouvriront leurs portes pour vous écouter, vous informer, pour vous conseiller et vous donner des orientations pratiques sans oublier de récolter vos difficultés et doléances pour pouvoir continuer à progresser», a-t-il indiqué. Plusieurs thématiques seront développées durant cette édition dont notamment le paiement en ligne. La semaine se déroule simultanément à l'Etoile Rouge de Cotonou, à Porto-Novo, à Parakou, Bohicon, où des stands seront érigés pour accueillir et discuter avec les clients et consommateurs.

La presse en formation sur le Jargon de l'énergie

Au nombre de activités prévues pour cette semaine, figure une formation des professionnels des médias sur la nomenclature du secteur de l'énergie. Les différents types d'énergie, le circuit de la production jusqu'à la distribution dans les ménages, la gestion du réseau et les efforts réalisés depuis 2016 notamment ont été présentés aux journalistes. Selon Franck Tigri, Directeur adjoint de cabinet du ministère de l'énergie, cette formation vise à familiariser les journalistes avec le jargon du secteur afin de leur permettre d'accomplir avec davantage de professionnalisme leur mission. Ouand le journaliste a la bonne information, quand il est bien informé, la population l'est davantage a également précisé Assan Todeman, Directeur général des ressources énergétiques. Avec l'appui de différents responsables du ministère de l'énergie, différentes présentations ont été faites aux journalistes pour non seulement leur permettre de se mettre au pas de l'actualité du secteur de l'énergie au Bénin notamment les différents pourcentages mais aussi sur les efforts en cours. Aussi, de la documentation a été mise à leur disposition pour mieux informer le public béninois. Au terme des présentations, les professionnels des médias ont unanimement salué

cette initiative du ministère qui leur permet d'avoir des informations à la source pour mener à bien leur mission. Invitée à cette formation, la présidente de l'Union des professionnels des médias du Bénin (UPMB), Zakiath Latoundji a remercié le ministère pour cette formation qui vient renforcer les compétences des professionnels. Elle a ensuite invité d'autres secteurs à suivre le pas pour permettre aux journalistes d'avoir le nécessaire pour mener à bien leur mission d'information. La semaine se poursuit avec une nouvelle rencontre d'échanges entre les médias et le ministre de l'énergie ce jour.



HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de coeur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter: tâchez d'y faire face.

Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Publilius Syrus).

L'économiste

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007 Sikèkodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com Site : www.leconomistebenin.com

<u>Directeur Général</u> Léonard DOSSOU (00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication Jules AFFODJI

> Rédacteur en chef Calixte ADIYETON (66 232 545)

Secrétaire de rédaction Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI Félicienne HOUESSOU (96 92 43 46) Bidossessi WANOU (67 20 33 27) Sylvestre TCHOMAKOU Hubert DOSSOU Falco Vignon

Romuald NOUDEDJI (Correspondant Mono-Couffo) Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Noël Y. TETEGOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline) Modeste COCO (Consultant) Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin Tel +330671790990

Mail: eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste Crespin N'SODAI (96564330)



PROGRAMME JEUNES PROFESSIONNELS DU FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE (FAGACE)



I- PRESENTATION DU FAGACE

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une Institution financière internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés.

Il a pour mission de contribuer au développement économique et financier de ses Etats membres pris individuellement et collectivement, en facilitant le financement et la réalisation des projets de développement à travers la garantie des prêts.

Les 14 Etats membres du FAGACE sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Le siège social du Fonds est situé à Cotonou, en République du Bénin. Il dispose de deux (2) représentations régionales situées au Cameroun et au Rwanda.

Pour des informations complémentaires sur l'environnement, l'organisation et les activités du Fonds notre site web : www.fagace.org est disponible.

II- LE PROGRAMME JEUNES PROFESSIONNELS DU FAGACE

Pourquoi un Programme Jeunes Professionnels au FAGACE?

Le crédo du FAGACE est de favoriser la diversité, l'inclusion, l'égalité des chances, l'équilibre géopolitique, géographique et des langues. Les objectifs de ce Programme adressé aux jeunes sont

- Établir un cadre professionnel de qualité.
- Faire des jeunes les protagonistes de leur processus d'insertion professionnelle et de qualification.
- 3. Former sur le métier de la garantie des prêts.

Le programme Jeunes Professionnels vise des jeunes diplômés de haut niveau âgés de trente (30) ans au plus au 31 décembre 2021. Les candidatures seront analysées par la Commission de Sélection du FAGACE et seuls les meilleurs profils seront retenus. Les relations entre le FAGACE et les jeunes professionnels interviendront dans le cadre d'un stage professionnel d'une durée maximale de 12 mois consécutifs.

Les stagiaires dudit programme seront affectés de façon rotative dans les divers départements du FAGACE afin de se familiariser au fonctionnement de chaque unité et y apporter des contributions judicieuses.

Ils relèveront de Cadres Supérieurs qui leur serviront de Mentors ou d'Encadreurs au sein de leur unité administrative. La participation au Programme Jeunes Professionnels n'est pas considérée comme la garantie d'un emploi permanent au sein du Fonds. Tout avis de vacance de poste est pourvu sur une base compétitive telle que l'exigent les procédures du FAGACE et les Jeunes Professionnels remplissant les conditions peuvent y prendre part, sans restriction.

III- CONDITIONS DE SERVICE

Conformément aux dispositions qui régissent le programme, les Jeunes Professionnels sont affectés dans des départements pour répondre à des besoins précis et ne sont pas recrutés pour pourvoir à des postes vacants.

En outre, les Jeunes Professionnels bénéficieront pendant la période du programme des conditions ci-après :

- Une indemnité mensuelle de stage ;
- Une assurance maladie à hauteur de 80% ;
- Une prise en charge d'une semaine (nuitées) à l'hôtel pour les stagiaires expatriés non-résidents au Bénin;
- Une indemnité d'installation pour les stagiaires expatriés non-résidents au Bénin;
- Un billet d'avion aller et retour (pays d'origine-Cotonou-pays d'origine)
 pour les stagiaires expatriés non-résidents au BENIN;
- Un accès à la cantine du FAGACE subventionné à hauteur de 80 %.

C'est cette excellente opportunité que le FAGACE vous offre à travers son Programme Jeunes Professionnels.

Vous êtes talentueux(se), leader naturel, ambitieux(se), avec un cursus académique d'excellence, et désireux(se) de découvrir un métier passionnant dans un environnement stimulant et dynamique, avec un fort potentiel de développement, au sein d'une équipe composée d'Experts où la performance est la clé de voûte, alors postulez au Programme Jeunes Professionnels du FAGACE!

Ce programme est fait pour vous. Il vous permettra d'acquérir de l'expérience dans un secteur d'activités en perpétuelle innovation, en plus de développer votre leadership.

IV- LE PARCOURS D'INTEGRATION

Le Programme de Jeunes Professionnels du FAGACE vous offre une opportunité de douze (12) mois pour vous permettre de bâtir une carrière enrichissante dans un secteur d'activité en constante évolution.

Le premier mois sera consacré à la découverte des différents métiers de la garantie, avec un système de rotation qui vous plonge dans le quotidien des équipes. Des mentors seront désignés pour vous accompagner dans votre découverte et faciliter votre intégration.

Cet accompagnement permet de vite s'imprégner de la culture d'entreprise du FAGACE. Bien entendu, le FAGACE reste attaché à l'esprit d'innovation et de créativité.

A l'issue de cette période de découverte et en fonction du métier, un projet vous sera confié avec des moyens mis à disposition, sous la supervision d'un mentor qui aura la charge de vous accompagner durant six (6) mois avec des évaluations mensuelles sur l'avancement du projet. Cela permettra de vous orienter et de trouver des solutions aux difficultés rencontrées.

Au bout de la période de référence, le projet sera évalué par une Commission, avant décision de sa mise en application. Un second projet sera proposé au Jeune professionnel, dans le cadre de la rotation.

V- CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Peuvent postuler à ce programme, les candidats ressortissants des pays membres du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique remplissant les conditions suivantes :

- Être âgé(e) de 30 ans au plus au 31 décembre 2021 ;
- Être titulaire d'une Licence ou un Master 2 en Statistique, Economie, Econométrie, Analyse Financière, Comptabilité, Contrôle de gestion, Informatique, Web design, Droit (privé et/ou des Affaires), Ressources Humaines, Logistique, Risques, Audit, avec d'excellents résultats académiques :
- Avoir effectué au moins un (01) stage académique dans les domaines suivants: économie, statistique, finance, informatique, comptabilité, web design, droit (privé et/ou des Affaires), ressources humaines, logistique, risques, audit;
- Avoir une aptitude à travailler efficacement, en équipe et sous pression dans un contexte multiculturel :
- Etre très passionné (e) par les questions liées au développement de l'Afrique;
- Avoir des aptitudes de leader ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation, de planification et de fixation de priorités;
- Etre orienté (e) résultat avec des compétences analytiques avérées ;
- Etre force de propositions avec un esprit d'innovation ;
- Avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais ;
- Etre parfaitement à l'aise dans les technologies de l'information et de la communication :
- Être disposé(e) à s'installer pour la période à Cotonou (République du Bénin), pays siège du FAGACE.

VI- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature à faire parvenir au FAGACE comprend :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général du FAGACE ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes, certificats et attestations ;
- Un Curriculum vitae détaillé accompagné des pièces justificatives pertinentes de vos capacités techniques et expériences acquises. Les coordonnées de vos différents employeurs doivent être mentionnées sur le CV, ainsi que l'adresse mail et le téléphone de trois personnes références;
- Un certificat de nationalité ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Fiche biographique du candidat à remplir.

VII- PROCEDURE ET CRITERES DE RECRUTEMENT

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués pour subir des épreuves écrites et orales au siège du Fonds à Cotonou ou par visioconférence. Les tests et interviews de recrutement devront permettre d'évaluer entre autres :

- les connaissances techniques,
- le potentiel des candidats,
- la personnalité et degré de motivation,
- la maîtrise de l'outil informatique,
- les connaissances linguistiques et aptitudes rédactionnelles dans les deux (2) langues de travail (français et anglais) du Fonds.

<u>NB</u>: La collecte des dossiers s'étendra du <u>1er au 21 Avril 2022 inclus</u>. Seules les candidatures retenues seront contactées. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Pour plus d'infos : www.fagace.org

Les dossiers de candidatures ainsi que les questions relatives au Programme Jeunes Professionnels peuvent être envoyées à :

Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique 298, Boulevard CEN-SAD Rue 12 044 Cotonou 01 BP 2045 Cotonou BENIN

Ou par email à l'adresse : recrutement@fagace.org

A l'attention de :

Monsieur le Directeur Général du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique

Energies renouvelables

Le DG ARESS, Léonide Sinsin préside l'association interprofessionnelle

Les acteurs de l'énergie solaire membres de l'Association Interprofessionnelle des Spécialistes des Energies Renouvelables (AISER-Bénin) étaient en assemblée générale élective le jeudi 31 mars 2022 à Cotonou. A l'occasion, ils ont procédé au renouvellement des instances dirigeantes. Léonide Sinsin, directeur général d'Aress SARL a bénéficié de la confiance de ses pairs et succède ainsi à Faustin Dahito à la présidence de l'association.



• Bidossessi WANOU

éonide Sinsin, c'est bien sûr le nom à retenir maintenant à l'Association Interprofessionnelle des Spécialistes des Energies Renouvelables (AISER-Bénin). Elu à la faveur de l'assemblée générale élective tenue le jeudi 31 mars 2022, il succède à Faustin Dahito. Directeur général de Aress Sarl et l'un des acteurs influents dans la promotion de l'énergie solaire au Bénin, le jeune porte flambeau de l'AISER connaît plus que quiconque les défis de l'association pour avoir été

à la genèse et y travaille depuis bientôt une dizaine d'années. Aussitôt élu, Léonide Sinsin a insisté sur une série de valeurs pour le rayonnement de l'association. Il s'agit notamment de l'unité et de la solidarité. Il entend donner priorité à la synergie d'action avec le bureau de 11 membres formés pour relever au mieux les défis qui s'imposent à l'association interprofessionnelle. Le bureau étant mandaté pour une mission sur les cinq prochaines années, le résultat ne sera atteint que lorsque la plus petite de l'association se retrouvera dans les plus

Nous devons avoir également cette culture de célébrer ce qui fait de nous ce que nous sommes. On ne va pas que se critiquer, mais on peut aussi mettre en avant ce qu'on fait de bien », at-il exhorté. « Je me sens chez moi. Je n'ai aucune crainte dans cette nouvelle mission. Je ne suis pas seul et l'AISER-Bénin nous soutiendra », a confié Léonide Sinsin. Aussi, il entend encourager le savoir-faire grâce à un « Prix Spécial de l'accès à l'énergie » dont il a jeté l'idée à cette AG. Président sortant, Faustin Dahito a pour sa part promis son soutien au nouveau bureau et à son successeur « Je ne vous lâcherai pas. Je serai là comme un lion qui dort. Je vous rassure que mon soutien ne vous fera jamais défaut », a-t-il promis. Pour rappel, l'AI-SER-Bénin qui regroupe une cinquantaine d'entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables a été porté sur les baptismaux en 2011.

grandes réalisations, croit

savoir le président élu. «





Guerre en Ukraine

Bannie du Mondial 2022, la Russie retire son recours contre la FIFA

e Tribunal arbitral du sport a annoncé mardi que la Fédération russe de football avait finalement retiré son recours contre la décision de la FIFA de bannir sa sélection des compétitions internationales, acceptant donc son exclusion du Mondial 2022. « La procédure va être refermée sous peu », précise le TAS dans un communiqué, alors que le football russe avait essuyé un premier revers

le 18 mars, lorsque la juridiction sportive avait refusé de suspendre les sanctions de la Fifa en attendant une décision sur le fond. La Sbornaïa, quart de finaliste du Mondial 2018 organisé en Russie, n'avait donc pas pu participer aux barrages fin mars pour le tournoi qatari (21 novembre-18 décembre), laissant la Pologne décrocher son ticket pour Doha.

La procédure contre l'UE-

FA maintenue

La Fédération russe maintient en revanche sa procédure contre l'UEFA, qui a mis ses clubs et sélections au ban des compétitions européennes, alors que son équipe féminine espère encore participer à l'Euro-2022 cet été en Angleterre (6-31 juillet). « Aucun calendrier procédural n'a été établi pour l'instant », avertit cependant le TAS.

20 minutes

Approche de gestion basée sur les risques

Les cadres supérieurs du MEF en formation

Le Secrétariat du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) organise depuis le mardi 05 avril 2022, un atelier de renforcement des capacités au profit des membres du Comité de direction (CODIR) et des cadres supérieurs du MEF sur l'approche de gestion basée sur les risques. La formation se déroule au Bénin Royal Hôtel de Cotonou jusqu'au jeudi 07 avril 2022.



Abdul Wahab ADO

₹'est Alban Bessan, Secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances et représentant du Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances qui a lancé les travaux de l'atelier de formation des cadres supérieurs. Dans son allocution, le SGM a fait savoir que « C'est un jour heureux qui nous permet de mettre en place un dispositif transparent. Cette formation participe au processus démarré depuis l'an-

née passée et cela a permis de mettre en place un dispositif important des différents acteurs. (...) Cette réforme constitue la première au niveau de la planification pour certains afin de maîtriser de tous les contours en matière de gestion de l'action publique ». Le SGM n'a pas manqué de remercier les participants. Pour lui, « L'acteur principal, au niveau du MEF à remercier, c'est l'Inspection Générale des Finances (IGF) qui a impulsé cette dynamique pour connaître tous

les méandres pour que nous soyons les ambassadeurs au niveau des autres structures dans l'élaboration de la cartographie de la gestion des risques. Le gouvernement a mis en place différents comités de gestion des risques et de l'audit interne (...). Le Secrétariat général du ministère de l'économie et des finances a le devoir d'accompagner toutes les structures à l'élaboration de leur cartographie de risques. La finalité est que toutes les structures disposent de leur plan de mitigation de risques et également de mettre en place un dispositif de l'audit interne qui permettra à terme de mitiger les risques et avoir une idée sur les risques et savoir les gérer et les catégoriser ». Il faut préciser que la formation durera trois jours. Au cours de la formation, des communications seront présentées aux participants sur divers thèmes avec des exercices de cas pratiques entre participants et formateur.

Coupe de la Confédération:

Mazembe face à Pyramids FC en quarts



V Coupe de la Confédération 2021-2022 : Simba SC (Tanzanie) - Orlando Pirates (Afrique du Sud), Al Ittihad (Libye) - Ahly Tripoli (Libye), Pyramids FC (Egypte) - Tout Puissant Mazembe (RD Congo), Al Masry (Egypte) - RS Berkane (Maroc). Matches aller le 17 avril et matches retour le 24 avril. Le Tout Puissant Mazembe connaît le chemin qui peut le mener vers un troisième titre en Coupe de la Confédération (C2), après le doublé 2016-2017. Il passe par le club égyptien Pyramids FC les 17 et 24 avril,

avant une éventuelle demi-

roici les affiches des quarts de finale de la ConféCoupe de la ConféRS Berkane.

L'autre partie de tableau proposera un derby libyen entre Al Ittihad et Ahly Tripoli, ainsi qu'un duel entre Simba SC et Orlando Pirates, meilleure équipe de la phase de groupes avec 13 point pris sur 18 et une différence de buts de +10.

A noter que la CAF n'a pas encore communiqué de date précise pour la finale de la C2, prévue en mai

*Matches aller le 17 avril et matches retour le 24 avril

Q1 : Simba SC (Tanzanie)

Orlando Pirates (Afrique du Sud)

Q2 : Al Ittihad (Libye) – Ahly Tripoli (Libye)

Q3 : Pyramids FC (Egypte)

– Tout Puissant Mazembe (RD Congo)

Q4 : Al Masry (Egypte) – RS Berkane (Maroc)

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION 2022 : DE-MI-FINALES*

*Matches aller le 8 mai et matches retour le 15 mai D1 : Vainqueur Q2 – Vainqueur Q1

D2 : Vainqueur Q3 – Vainqueur Q4

RFI

Africaine



